

## Créer ou reprendre une entreprise

### Sommaire

Organismes de conseil et d'accompagnement	p. 2
Formations à la création d'entreprise et d'activité	p.10
Aides financières	p.13
Hébergement	p.18
Démarches administratives	p.20
Politique des collectivités territoriales	p.22
Informations complémentaires	p.25

### AVERTISSEMENT

#### Ce complément régional ACTUEL Crijpa n'est pas une fiche habituelle...

Cette fiche en principe et dans l'idéal, n'est pas destinée au public en auto documentation : créer une entreprise n'est pas une démarche facile et se lancer seul, sans aucun accompagnement, est fortement déconseillé.

C'est pourquoi si nous destinons quand même ce document à vous, porteurs de projet, il est essentiel de l'utiliser conjointement avec un professionnel dont le métier est d'accompagner les futurs créateurs d'activité économique (voir ci-après le Paragraphe Organismes de conseil et d'accompagnement).

**Ce n'est pas davantage un « Guide de la création d'entreprise »** au sens habituel.

C'est-à-dire qu'en le refermant, vous ne saurez pas tout sur la création d'entreprise ; vous n'y trouverez pas tous les organismes qui de près ou de loin offrent des services ou des prestations dans ce domaine, et ceci pour au moins deux raisons :

- d'une part, selon la nature et l'avancement de votre projet, votre âge, votre statut...vous ne devrez vous adresser seulement qu'à un très petit nombre d'entre eux.

- d'autre part notre but étant de vous faire **gagner en temps et en efficacité pour atteindre votre objectif**, nous vous présentons dans ce document les organismes qui selon nous, répondent aux critères suivants :

- ⇒ Accueil de projets d'activité économique, quel que soit le domaine (marchand, économie sociale et solidaire...) ou la forme, y compris associative.
- ⇒ Compétence territoriale en Provence Alpes voire en région PACA.
- ⇒ Qualité des (de la) personne(s) accueillant les porteurs de projets.
- ⇒ Adéquation avec le public du CRIJ Provence Alpes : jeunes principalement, qu'ils soient étudiants ou en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du Rmi...
- ⇒ Et enfin, facilité à contacter et à donner un rendez-vous pour un 1<sup>er</sup> entretien.

C'est pourquoi, il ne faut pas chercher à y retrouver tous les acteurs de l'accompagnement, du conseil et du financement, ce qui est possible par contre sur le site de l'APCE (Agence pour la création d'entreprises) : [www.apce.com](http://www.apce.com)

Différentes éditions de guides concernant la création d'entreprise donnent aussi des listes d'organismes, voir le Paragraphe Informations complémentaires.

### A NOTER

Pour la plupart des structures citées, nous avons rencontré au moins une des personnes y travaillant, sur place ou par téléphone, et nous donnons ses coordonnées avec son accord. Pour les autres, la source d'information indiquée est le site Internet.

*Nous espérons que vous trouverez dans ce document, les outils nécessaires non pas à créer votre entreprise ou votre association, mais à rencontrer le bon interlocuteur au bon moment, pour vous accompagner et vous aider dans la réalisation de votre projet.*

## Organismes de conseil et d'accompagnement

Vous avez une idée, ou beaucoup d'idées et vous voulez en faire un métier en créant une entreprise : en aucun cas il ne faut se précipiter, par exemple pour connaître les aides financières ou les démarches d'immatriculation.

Au contraire, il faut prendre le temps nécessaire pour bien préparer son projet afin de lui donner toutes les chances de réussir et surtout de durer.

Il s'agit de **suivre un processus par étapes**, toutes importantes et nécessaires, **et pour cela se faire aider par des organismes de conseil et d'accompagnement**, dont les prestations sont souvent gratuites selon la situation de chacun.

C'est d'autant plus important qu'il est absolument établi que la plupart des entreprises qui ne durent pas doivent leur échec à un manque de préparation de leur projet de départ.

### LES ETAPES

- Bien définir son idée (ou passer de la réflexion à l'idée précise)
- Passer de l'idée au projet
- Etude de marché : observer, analyser
- Prévoir les finances
- Convaincre = le « business plan »
- Choisir un statut juridique
- Stratégie de développement de l'entreprise (à définir à l'avance, même si elle doit changer)
- Formalités administratives

*Encore une fois, il ne s'agit pas ici de vous donner un « mode d'emploi de la création d'entreprise », tant il appartient à chacun de construire son propre parcours.*

Tous les organismes présentés ci-dessous ne sont pas compétents dans toutes les étapes de votre parcours ! Certains vont vous aider au début du processus, pour passer de la vague idée au projet plus concret, d'autres vont proposer une offre plus globale, d'autres encore ne vont s'occuper que de projets déjà bien avancés, certains enfin sont plutôt des financeurs.

Par ailleurs, il faut trouver le bon interlocuteur qui prenne le temps de vous écouter, avec neutralité, alors que beaucoup préfèrent que vous arriviez avec un projet déjà avancé. Il est important que s'établisse entre l'accompagnateur et le porteur de projet une bonne relation de confiance et de respect.

### A NOTER

#### La Maison de l'emploi (MDE), un nouvel organisme à Marseille !

Ouverte en 2008, la MDE a un rôle essentiel en matière de création d'entreprise, puisque désormais toute personne désireuse de s'informer sur la création d'entreprise peut assister à une information collective gratuite, quel que soit son statut (demandeur d'emploi, Rmiste, salarié, étudiant...). Chaque semaine, plusieurs réunions d'une demi-journée sont proposées à Marseille, sur rendez-vous : ☎ **04 91 95 04 75**

D'autres informations  
en ligne sur notre site  
[www.crijpa.com](http://www.crijpa.com)

### → PAR QUI SE FAIRE AIDER, COMMENT CHOISIR SON ACCOMPAGNATEUR

En amont de l'accompagnement et du conseil, on trouve quelques organismes qui vont vous aider dans cette recherche, comme le Centre Régional Information Jeunesse Provence - Alpes (CRIJPA) et son réseau de BIJ et PIJ, implantés dans 4 départements (Bouches du Rhône, Alpes de haute Provence, Hautes Alpes, Vaucluse). Pour ce service particulier, le CRIJPA Provence Alpes a créé dans ses murs un Espace Initiatives Jeunes.

### Espace initiatives jeunes/CRIJPA

#### CRIJPA

#### Espace initiatives jeunes -EIJ

96 la Canebière  
13001 Marseille  
☎ 04 91 24 33 50 / ☎ 04 91 47 74 89  
initiatives@crijpa.com  
www.crijpa.com

Accueil **sur rendez-vous** et pour **faire le point sur votre projet** : nous vous présenterons les structures qui nous semblent les mieux adaptées à votre projet.

L'objectif est de donner de l'information de 1er niveau : aider à déterminer si le projet dépend d'une réglementation particulière, indiquer le Centre de Formalité (CFE), faire une « veille » sur les événements liés à la création d'activité (Forums, journées thématiques etc....).

Accès aux fiches professionnelles APCE, par secteur d'activité.

Orientation vers l'interlocuteur adapté.

Information aussi sur les programmes « Envie d'Agir », dont le **Défi Jeunes**, dispositif d'appui à la création d'activité (voir ci-après Paragraphe Aides Financières), ainsi que sur l'ensemble des aides aux projets, nationales et régionales.

### → A VOTRE DISPOSITION

Accès Internet, documentation avec notamment le « *Kit Jeunes Initiatives* » édité par le CIDJ pour la partie nationale et par le CRIJPA pour la partie Provence - Alpes (liste de tous les dispositifs d'aides, bourses, prix, fondations, concours... pour tout type de projet).

## Cité des Métiers

### Cité des métiers

4 rue des Consuls  
13002 Marseille  
☎ 04 96 11 62 70  
www.citedesmetiers.fr  
Farida CHAOU, référente Pôle  
création d'activité.

La Cité des Métiers reçoit tous les publics (scolaires, demandeurs d'emploi, salariés, jeunes, seniors ...) sans rendez-vous, tous les jours : le lundi de 14h à 18h00, du mardi au samedi de 10h à 18h00.

Plusieurs Pôles d'information dont un pôle consacré à la création d'activité.

Documentation : ouvrages, revues spécialisées, fiches de l'APCE. Orientation vers l'interlocuteur adapté.

Nouveau en 2008/2009 : "Les Lundis de la Création, informations sur différents thèmes (le statut d'auto-entrepreneur, entreprendre en couveuse, créer son association...).

### CIDF - Centre d'information sur le droit des femmes

#### CIDFF Phocéen

Stéphanie Hauerrou  
5 rue Moustier  
13001 Marseille  
☎ 04 96 11 07 99  
cidf.emploi@wanadoo.fr  
www.infofemmes13.com

Le réseau national des CIDFF Intervient entre autres sur la création d'activité et l'appui aux projets innovants et réalise une mission d'intérêt général confiée par l'Etat.

Leur objectif est de favoriser l'accès aux droits et à l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle du public, en particulier les femmes (mission de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes).

Le CIDFF Phocéen, au sein de son B.A.I.E. (Bureau d'Accueil Individualisé vers l'Emploi et la création d'activité), accueille les porteurs et porteuses de projets de toute nature (activité économique, associative...), les informe et propose une orientation adaptée et ciblée vers les structures partenaires du territoire.

Source : site du CIDFF Phocéen

#### CIDF Arles

Espace Chiavary  
12 boulevard Emile Zola  
13200 Arles  
☎ 04 90 93 47 76  
cidfarles@wanadoo.fr  
En partenariat avec la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) pour la création d'entreprise ; informations généralistes et orientation,  
☎ 04 90 99 08 08

#### CIDF 04

Pôle social  
18 rue Aubin  
04000 Digne les bains  
☎ 04 92 36 08 48  
cidf04@wanadoo.fr  
Première information sur le statut juridique et les aides financières puis renvoi sur les structures spécialisées

#### CIDF 05

L'Edelweiss  
4 avenue Commandant Dumont  
05000 Gap  
☎ 04 92 51 35 94  
cidf05@free.fr  
Entretiens personnalisés sur la création d'entreprise

#### CIDFF VIF - Vaucluse Information Femmes

81 boulevard Jules Ferry  
84000 Avignon  
☎ 04 90 86 41 00/04 90 82 76 56  
☎ 04 90 27 31 42  
vif-cidf@wanadoo.fr

## → CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

### Pôle Emploi

Pôle emploi propose à tout public (et pas seulement aux demandeurs d'emploi) ayant un projet de création ou reprise d'entreprise, même pas très avancé, des actions d'information, d'évaluation et d'accompagnement.

En toute logique, il sera utile d'avoir au préalable assisté à la réunion gratuite d'information sur la création d'entreprise organisée au plus près de chez vous et dans un délai le plus bref, par des professionnels réunis par la MDE - Maison de l'Emploi de Marseille. Prendre rendez-vous par téléphone :

☎ 04 91 95 04 75 .

### ⇒ Actions gratuites de POLE EMPLOI pour les porteurs de projet tout public (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants...)

-un 1er atelier d'information collective «Création d'entreprise», où sont abordées toutes les questions que se posent les porteurs de projet.

-un atelier spécifique «jeunes de moins de 30 ans» se tient au CRIJPA un mercredi sur deux.

### ⇒ Actions de POLE EMPLOI pour les créateurs d'entreprise dont les projets sont déjà avancés (réservées aux créateurs d'entreprise demandeurs d'emploi, qu'ils soient indemnisés ou pas) :

-une étude de faisabilité EPCE (Evaluation Préalable à la Création d'Entreprise) avec les différentes étapes à mettre en œuvre.

-Cible Emploi : accompagnement du porteur de projet pour aboutir à la création, qui doit intervenir dans les 9 mois qui suivent le démarrage de cette prestation.

Les agences de POLE EMPLOI en partenariat avec l'APCE (Agence pour la création d'entreprise) mettent à disposition du public un «kit documentaire» sur la création d'entreprise, ainsi que de la documentation sur le sujet dont les «Guides pour Agir» de POLE EMPLOI : « Comment s'imaginer en créateur d'entreprise » dans la collection *Bâtir son projet professionnel* :  
www.pole-emploi.fr/espace\_candidat/conseils/conseils\_emploi/guides\_pour\_agir

**APEAS****Agence provençale pour une économie alternative et solidaire****APEAS**

49 rue de Village  
13006 Marseille  
☎ 04 91 99 02 40  
piles@apeas.fr  
www.apeas.fr

L'Agence Provençale de l'économie Alternative et Solidaire est une association ayant pour objet de promouvoir et de développer l'économie solidaire en région PACA.

L'APEAS se donne pour mission :

- d'informer et de sensibiliser à l'économie alternative et solidaire en région PACA ;
- de soutenir le développement et la mise en réseau des acteurs de l'économie alternative et solidaire ;
- de contribuer à l'émergence et au développement d'initiatives solidaires par l'accompagnement et la formation.

Dans ce cadre, l'APEAS porte le développement des **PILES (Pôles d'Initiatives Locales d'Economie Solidaire)** en région PACA et un **PILES** sur Marseille :

**www.apeas.fr/spip.php?rubrique13**

Les PILES sont des lieux d'information sur l'économie solidaire et d'accompagnement à l'émergence d'initiatives solidaires. Le PILES de Marseille accompagne les porteurs de projet de l'idée au projet en inscrivant le projet dans une démarche d'économie solidaire et en travaillant la mise en lien avec les ressources du territoire pouvant favoriser la réalisation du projet.

**Public :**

- porteurs de projets d'une initiative solidaire ;
- entrepreneurs de l'économie solidaire souhaitant rejoindre le réseau de l'APEAS, participer aux groupes de réflexions et à la mise en place d'événements avec d'autres structures et collectifs ;
- personnes souhaitant se renseigner sur l'économie sociale et solidaire ou/et être mises en lien avec des acteurs locaux et des structures ressources en lien avec cette thématique.

**⇒ Actions développées à l'APEAS**

Contact :

Jeanne KENEDI ☎ 04 91 99 02 40

●**Centre de documentation sur l'économie solidaire** consultable en autonomie (sur rendez-vous).

●**Information collective** à l'attention des porteurs de projets (tous les troisièmes lundis du mois de 14h à 16h).

●**Ateliers collectifs**, 3 sessions par an d'une durée d'un mois (disponibilité requise toute la journée des mardis et jeudis). Ces ateliers permettent de créer une dynamique de groupe, de mutualiser des informations entre porteurs de projets, de positionner sa démarche dans l'économie sociale et solidaire, de structurer son projet et d'être mis en lien avec des structures ressources et des acteurs locaux

●**Accompagnement individuel** pour passer de l'idée au projet et être mis en contact avec d'autres structures d'accompagnement suivant l'état d'avancement de son projet ; Réseau d'Accompagnement Marseillais des Structures de l'Economie Sociale et Solidaire, voir le site **www.laplateforme.org**, «groupes d'appui », pour que les porteurs puissent présenter leur projet en public et développer des partenariats locaux.

**⇒ Actions développées hors les murs**

●Echanges entre porteurs de projets lors des **cafés projets** à :  
L'équitable café  
27 rue de La Loubière  
13006 Marseille  
Tous les 1ers jeudis du mois à 16h  
<http://equitablecafe.org/>

●**Soirées débats** sur une thématique de l'économie solidaire (statut coopératif, commerce équitable, auto production...), consulter le site de l'APEAS et la lettre d'information du PILES : piles@apeas.fr

●**Sensibilisation à l'économie sociale et solidaire**, les 3èmes vendredis du mois de 14 h à 16 h à la Cité des Métiers/Marseille  
Inscription sur le site de la cité des métiers [www.citedesmetiers.fr](http://www.citedesmetiers.fr), rubrique infos métiers

●**Forum des Initiatives Solidaires** en novembre dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire en Paca : [www.lemois-ess-paca.org](http://www.lemois-ess-paca.org)

**Action'elles****Action'elles**

Délégation PACA  
Isabelle CROUZILLE  
☎ 04 88 68 41 02  
actionelles@paca.fr

Cette association a pour but de promouvoir la réussite d'entreprises créées par des femmes : animation d'un réseau de solidarité, mise en commun de moyens, propositions et actions au niveau politique, collaboration avec divers partenaires.

**SAP – Service d'amorçage de projet**

Dispositif de la **Maison de l'Emploi de Marseille** destiné à sensibiliser le public à création d'entreprise.

La mission des agents d'amorçage de projets se situe en amont de celle réalisée par les structures d'aide à la création d'entreprise (citées dans ce document). Ils aident à formuler une idée, à poser les bases d'un projet et orientent vers les structures appropriées.

Agents d'amorçage de projets :

- Pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

arrondissements de Marseille :

Léopoldine DEGAS

« Portée » par l'ADIE

☎ 04 91 33 03 89)

[leopoldine.degas@ecoquartier.org](mailto:leopoldine.degas@ecoquartier.org)

- Pour les 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>

arrondissements de Marseille :

Amélie CHARROT

« Portée » par l'Accès Conseil

☎ 04 91 90 88 66

[amelie.charot@ecoquartier.org](mailto:amelie.charot@ecoquartier.org)

- Pour les 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup>

arrondissements de Marseille :

François RICHARD

« Porté » par l'ADIJE

☎ 04 91 59 82 80

[francois.richard@ecoquartier.org](mailto:francois.richard@ecoquartier.org)

- Pour les 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup>

arrondissements de Marseille :

Anais JACOBY

« Portée » par Inter-made

☎ 0629943762

15 et 16

Pour les autres communes et les autres départements, contacter les agences locales du Pôle Emploi.

### Ecole de projets

#### Ecole de projets

3 rue Palestro  
13003 Marseille  
☎ 04 91 07 80 00  
Franck.arnaud@aaajt.asso.fr

*Activité suspendue en 2009-2010*  
L'Ecole de Projets soutient et apporte une dynamique collective à la démarche des jeunes porteurs d'initiatives âgés de 16 à 30 ans. Objectif : apprentissage des premières bases techniques nécessaires au développement d'un projet.  
Coût : gratuit

#### APCE – Agence pour la création d'activité

[www.apce.com](http://www.apce.com) [rubrique Créer ou reprendre une entreprise/l'idée].

Toutes les informations pour travailler sur le départ du projet : trouver une idée par différents moyens, tests pour s'auto évaluer, protéger son idée, la tester...

Le site de l'APCE propose beaucoup d'autres fonctions qui seront expliquées au fur et à mesure des étapes (rencontrer des professionnels et des conseillers, monter son projet y compris les aspects financiers).

Et aussi la **Lettre quotidienne** (abonnement gratuit) ; des fiches Professionnelles par thématiques et métiers, très riches en informations (par exemple, Faire une étude de marché, à commander, 8€ la fiche). *C'est donc un site incontournable, à bien maîtriser.*

#### ADIJE – Association pour la création d'entreprise

L'ADIJE est une couveuse d'entreprises : cette association offre un accompagnement solide dans ce cadre.

En savoir plus, voir ci-après Paragraphe Hébergements.

### BDE 13 – Bureau de développement des entreprises des Bouches du Rhône

#### BDE 13 – Bureau de développement des entreprises des Bouches du Rhône

CCIMP  
440 rue de Guiramand  
13851 Aix-en-Provence cedex 03  
☎ 04.42.24.15.09  
[www.bde13.fr](http://www.bde13.fr)

Aide à la création et au développement des entreprises : évaluation et faisabilité du projet, dispositif d'amorçage pour le lancement de l'activité, suivi post-crédation et accompagnement vers la certification ISO (Qualité) sur le département des Bouches du Rhône et plus particulièrement les 34 communes de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix.  
*Le BDE concerne plutôt des projets ambitieux et nécessitant des capitaux importants.*

#### Boutiques de gestion

##### Missions :

- Promouvoir et soutenir la création et le développement des petites entreprises
- Favoriser les initiatives individuelles
- Accompagner les créateurs et assister les jeunes entreprises
- Conseiller les chefs d'entreprises
- Proposer des formations adaptées
- Participer à la revitalisation du tissu économique et du développement local.

##### Public :

Rmistes, demandeurs d'emploi, handicapés, femmes, salariés, porteurs de projets d'économie sociale et solidaire ou de services à la personne quel que soit le statut ; (des personnes sans statut particulier ou des étudiants peuvent être accompagnés, mais ils devront financer eux-mêmes les prestations). Les Boutiques de gestion peuvent accueillir des projets peu avancés et proposent la Base de données BALISE (témoignages de jeunes créateurs).

##### Méthode d'accompagnement :

information collective, accueil individuel et formation jusqu'à la création de l'entreprise ou son entrée en couveuse (accompagnement vigilant sur la partie financière et économique du projet).

### Alpes de haute Provence

#### Accès Conseil Alpes du Sud

Couvent des Cordeliers  
04300 Forcalquier  
☎ 04 92 73 30 89  
[accesconseil04@wanadoo.fr](mailto:accesconseil04@wanadoo.fr)

### Bouches du Rhône

#### Accès Conseil

7 avenue Général de Flotte  
13012 Marseille  
☎ 04 91 90 88 66  
[bg.acces-conseil@wanadoo.fr](mailto:bg.acces-conseil@wanadoo.fr)  
autre permanence :  
5 rue Gilbert Dru  
13002 Marseille  
☎ 04 91 90 88 66

#### Accès Conseil Aix en Provence

20 route de Galice  
le Mansard Bât A  
13090 Aix en Provence  
☎ 04 42 64 19 23  
[acces-conseil.aix@wanadoo.fr](mailto:acces-conseil.aix@wanadoo.fr)

#### Accès Conseil Martigues

Espace Max Paysse  
Quai Toulmond  
13500 Martigues  
☎ 04 90 58 28 70  
[acces-conseil.miramas@wanadoo.fr](mailto:acces-conseil.miramas@wanadoo.fr)

#### Accès Conseil Arles

Village d'entreprises  
BP 52001 ZI Nord  
1 rue Copernic  
13646 Arles CEDEX  
☎ 04 90 93 28 70  
[acces.conseil.arles@wanadoo.fr](mailto:acces.conseil.arles@wanadoo.fr)

#### Accès Conseil Aubagne

ZI Les Paluds - Actipôle - bureau n° 6  
510 Avenue de Jouques  
13400 Aubagne  
☎ 04 42 70 03 42  
[acces-conseil.aubagne@wanadoo.fr](mailto:acces-conseil.aubagne@wanadoo.fr)

#### ACCES Conseil Salon de Provence

Bureau Economis  
91 rue Bucarest - pépinières  
Economis - bureau 11  
13300 Salon-de-Provence  
☎ 04 90 93 28 70  
[acces.conseil.arles@wanadoo.fr](mailto:acces.conseil.arles@wanadoo.fr)

### Bouches du Rhône

#### Activ Conseil

82 route de Montfavet  
84000 Avignon  
☎ 04.90.14.69.99  
[activconseil@activconseil.net](mailto:activconseil@activconseil.net)  
Permanences à Orange  
Source :  
site des Boutiques de Gestion  
[www.boutiques-de-gestion.com](http://www.boutiques-de-gestion.com)

## CBE – Comités de bassin d'emploi

### Missions :

-Structurer et valoriser le territoire  
-Aider à la création de nouvelles activités et de nouveaux emplois  
-Former pour l'emploi et l'insertion  
-Améliorer la compétitivité des entreprises

Chaque Comité de bassin d'emploi définit ses missions par rapport à son territoire et donc ils ne font pas tous un primo accueil de projets ; certains préfèrent travailler en partenariat avec d'autres structures.

### CBE de la vallée de l'Huveaune

Village industriel de la Valbarelle  
Lots 85-89  
93 boulevard de la Valbarelle  
13011 Marseille  
☎ 04 91 87 91 60/06 84 25 61 96  
www.cbe-marseille.org  
Aide aux entreprises désireuses de s'implanter dans les 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.  
Club d'entreprises de la Vallée de l'Huveaune.  
Développement des Services à la Personne  
Information auprès des entreprises sur le CESU

### CBE du Pays d'Aix-en-Provence

Immeuble le Mansard Entrée C  
1 place martin Luther King  
13090 Aix-en-Provence  
☎ 04 42 24 42 97  
www.cbepaysdaix.com  
Ce CBE est également **Observatoire des métiers** et compétences du pays d'Aix.

### CBE Emergence Pays du Sud (Embrunais Savinois Ubaye)

Maison de la Vallée  
04400 Barcelonnette  
☎ 04 92 81 16 92  
www.cbe-emergences.com  
Permanences aussi à Savines, Embrun, La Bréole.  
Accueil des porteurs de projets de toute nature.  
Le site Internet est très riche en informations.

### CBE de la Haute Durance ADECOHD - Association pour le développement économique de la Haute Durance

Le Pré du Moulin  
Bâtiment B  
8 avenue Général de Gaulle  
05100 Briançon  
☎ 04 92 25 54 90  
www.adecohd.com  
Reçoit tout public, tout projet à tout niveau d'avancement.  
Entretiens individuels et stages longs (3 mois), à l'issue desquels se décide la création ou pas de l'entreprise.

### CBE Buëch-Durance Comité d'Expansion

40 rue Carnot  
05000 Gap  
☎ 04 92 53 30 30  
www.cbe-sud05.org

### CBE du Pays d'Apt

Pépinière d'Entreprises  
Route de Buoux  
84400 Apt  
☎ 04 90 04 88 58  
www.cbe-apt.com  
Réunions collectives, puis accompagnement, suivi individuel, et développement ; tout projet.

### CBE du Pays de Cavare et des Sorgues

14 rue Saunerie  
84300 Cavaillon  
☎ 04 90 78 93 67/☎ 04 90 78 93 69  
cbepcs@wanadoo.fr  
Accueil, accompagnement et suivi des créateurs

### CBE des pays du Ventoux et du Comtat venaissin

Le Plan du Saule  
84570 Mormoiron  
☎ 04 90 61 73 89/☎ 04 90 61 73 90  
www.cbeventoux.org  
Accompagnement individuel et technique de tout projet (création, reprise, développement) et quel que soit son avancement. Relais d'orientation vers les bonnes personnes ressources.

### CBE du Pays Voconce et de l'Enclave des Papes

Rue Colonel Parazols  
84110 Vaison-la-Romaine  
☎ 04 90 28 86 95  
cbevoconce@wanadoo.fr  
accueil aussi à Valreas ; 1 rue Brunet

### CBE du Sud Luberon

180 rue Philippe de Girard  
84120 Pertuis  
☎ 04 90 79 53 30  
www.cbesudluberon.com  
Réunions d'information collectives puis suivi individuel à long terme.  
Aide à la création et au développement des associations  
Source :  
site du CBE  
www.clcbe.travail.gouv.fr

## CCI – Chambres de commerce et d'industrie Entreprendre en France

Les CCI et leurs partenaires de la création/reprise d'entreprises se sont réunis en une association : **CCI-Entreprendre en France.**

Les prestations sont plus ou moins semblables dans chaque Espace Entreprendre des CCI et s'adressent à tout public, mais plutôt aux porteurs de projet ayant déjà une idée assez précise (les autres candidats sont invités à travailler leur projet notamment sur le site de l'APCE).

Entreprendre en France  
☎ 04 91 14 42 00  
www.entreprendre-en-france.fr

### CCIMP - Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence

Espace Provence création  
35 rue Sainte-Victoire  
13006 Marseille  
☎ 04 91 13 85 72/78  
www.marseille-provence.cci.fr

Plusieurs niveaux d'accueil existent :  
●Le Pôle Accueil Service Client répond par téléphone à l'ensemble des questions des futurs créateurs, puis oriente si besoin vers les autres prestations :

#### ☎ 0810 113 113

infocreation@ccimp.com

●« Pass Création » : réunion collective d'information sur la création ou la reprise d'entreprise, **gratuite** (3 heures) sur les bases de la création d'entreprise

●Les Ateliers Création : une journée conseil à thème « aspects juridique, fiscal et social » ou « les aides à la création », coût : 60 €.

●Sessions de 5 jours de formation, « 5 jours pour entreprendre » ou « 5 jours spécial gestion », coût : 250€.

**CCI Pays d'Arles**

Avenue de la 1<sup>ère</sup> Division de la France Libre  
13643 Arles cedex  
☎ 04 90 99 08 08  
www.arles.cci.fr  
« Matinée pour Entreprendre », gratuit ; « 5 jours pour Entreprendre », 3 modules (coût : 185€ au total)

**CCI des Alpes de Haute Provence**

60 boulevard Gassendi  
04000 Digne les bains  
☎ 04 92 30 80 85 (Entreprendre en France)  
☎ 04 92 30 80 80 (CCI Pôle création)  
www.digne.cci.fr  
Journée d'information collective ; conseil individuel pour l'étude de projets sur les aspects juridiques, sociaux, fiscaux... ; appui au montage de dossiers

**CCI Hautes-Alpes**

16 rue Carnot  
BP 6  
05001 Gap cedex  
☎ 04 92 56 56 05  
www.hautes-alpes.cci.fr

**CCI Avignon et Vaucluse**

46 cours Jean Jaurès  
BP 158  
84008 Avignon cedex  
☎ 04 90 14 87 00  
www.avignonvaucluse.cci.fr  
Site très pratique (liens sur les lieux où s'implanter, les aides financières, les accompagnements...).

**La Maison de l'Entrepreneur**

275 Chemin de la Cristole  
84000 Avignon  
☎ 0811 560 200  
Les Mardis de la création de 8h30 à 12h, réunion d'information uniquement sur inscription (coût : 18€) : ☎ 04 90 14 87 81. Ensuite, évaluation et expertise du projet, aide pour les dossiers de financement.

Lieux : *Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse (Avignon), Carpentras, Cavaillon, Orange.*

**Chambres des métiers**

Toutes les Chambres des métiers offrent le même type de services, **pour les artisans ou futurs artisans :**

Conseil à la création/reprise d'entreprise :  
- demi-journée d'information gratuite (3h)  
- conseil individualisé après cette 1<sup>ère</sup> information, gratuit  
- Atelier projet Création : étude de marché, bâtir un prévisionnel financier, réponses téléphoniques, rencontre avec experts, étude d'une base documentaire sur la création d'entreprise (expérimentation à Marseille, gratuit)  
- formation obligatoire avant création : stage de préparation à l'installation (30 h/ 240 €, gratuit pour le conjoint accompagnateur)  
- liste des entreprises à reprendre.

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône**

5 boulevard Pèbre  
13008 Marseille  
☎ 04 91 32 24 24  
www.cma13.fr  
Pour Marseille, inscription obligatoire au : ☎ 04 91 32 24 61  
Périodicité : une fois /semaine  
*Permanences et réunions à :*  
ARLES  
Les bureaux de Fourchon  
1 bis avenue Charlie Chaplin  
13200 Arles  
☎ 04 90 96 16 83  
En partenariat avec la CCI

VENELLES  
1 impasse du Plateau de la Gare  
13770 Venelles  
☎ 04 42 54 11 96 (tous les 15 jours)

SALON DE PROVENCE  
246 cours Gimon  
13300 Salon de Provence  
☎ 04 90 56 37 60  
En partenariat avec la CCI

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Alpes de haute Provence**

23 allée des Fontainiers  
BP125  
04004 Digne Les Bains cedex  
☎ 04 92 30 90 90  
www.cm-digne.fr  
Annexe  
Rue Berthelot  
Zone St Joseph  
04100 Manosque  
☎ 04 92 72 72 16  
*Permanences : Barcelonnette, Saint André les Alpes, Riez, Sisteron*

Réunions d'information collectives puis rendez-vous individuels pour travailler le projet ; stages obligatoire de préparation à l'installation, stage d'accompagnement délocalisé à la création et reprise d'entreprise (10 jours), stage créateur repreneur d'entreprise (8 semaines).

**Chambre des métiers et de l'artisanat des Hautes-Alpes**

Square Voltaire  
05000 Gap  
☎ 04 92 51 06 89  
www.cm-gap.fr  
Réunion Collective d'information (gratuit) ; stage obligatoire de Préparation à l'Installation ; entretiens individuels sur rendez-vous ; montages de dossiers d'aides et de financement ; suivi individualisé (conseils sur les choix d'évolution de l'entreprise).  
*Permanences à Briançon, Embrun, Laragne*

**Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse**

35 rue Joseph Vernet  
84000 Avignon  
☎ 04 90 80 65 65/51  
www.cm-avignon.fr  
Réunion d'information collective, stage de préparation à l'installation gratuit (dispenses possibles)  
*Annexe à Cavaillon  
Permanences dans plusieurs communes du Vaucluse.*

**Réseau France initiative****Mission :**

aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise en leur donnant un coup de pouce décisif dans le financement de leur dossier, via un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle exigée ; les appuyer dans le montage de leur projet et les accompagner ensuite jusqu'à la réussite économique de leur entreprise.

Ce réseau est constitué de 245 **Plates formes France Initiative**, associations loi de 1901 qui regroupent sur un territoire donné les acteurs publics et privés. Objectif : faciliter la création ou la reprise d'entreprises et participer à un projet de développement économique.

Source :  
site du Réseau France Initiative  
www.france-initiative.fr

**Alpes Provence Initiative**

5 avenue Paul Martin  
04000 Digne les Bains  
☎ 04 92 36 62 45  
Api04@orange.fr

**Haute Provence Initiative**

Avenue du 1er mai  
ZI Saint Joseph  
04100 Manosque  
☎ 04 92 72 51 51  
www.hpi04.com

**Initiative Grand Briançonnais****Embrunais**

4 rue Alphin  
BP 68  
05102 Briançon  
☎ 04 92 22 33 00  
www.pfil-05.com

**Pays Gapençais Initiative**

Mairie Gap  
Espace Solidarité Emploi 3  
7 rue du Colonel Roux  
05007 Gap CEDEX  
☎ 04 92 53 25 41  
www.pgi05.org

**CPEM - Centre de promotion de l'emploi par la micro-entreprise**

10 place de la Joliette  
Atrium 10.2 Les Docks  
13002 Marseille  
☎ 04 91 99 01 53  
www.cpem-marseille.com  
*Prendre rendez-vous par téléphone*  
(Marseille et communes de la  
Communauté Urbaine de  
Marseille/MPM) :  
- expertise du projet (qui doit déjà  
être bien construit, pas de projet de  
type association)  
- prêt d'honneur sans intérêt et sans  
garantie de 1500 à 15 000 € (en  
moyenne 7000 €)  
- soutien pour la recherche et  
l'instruction de financements  
complémentaires  
- soutien au développement  
pendant 2 ans  
→ **Le site du CPEM est très riche en  
information** (toutes les aides en  
fonction des statuts sociaux et  
juridiques, les démarches et des  
conseils pratiques) :  
www.cpem-marseille.com

**Pays d'Aix Initiatives**

42 route de Galice  
Quatuor B - 1er étage  
13090 Aix en Provence  
☎ 04 42 64 63 70  
www.paysdaixinitiatives.com

**Pays d'Arles Initiative Locale**

Village d'entreprises  
1 rue Copernic  
13200 Arles  
☎ 04 90 96 95 82  
www.pail.fr

**Pays d'Aubagne La Ciotat Initiatives**

Actipôle ZI Les Paluds  
255 avenue de Jouques BP 1142  
13782 Aubagne cedex  
☎ 04 42 70 13 15  
www.paci13.com

**Ouest Provence Initiatives**

Le Pôle pour l'Emploi  
3 impasse du Rouquier  
13800 Istres  
☎ 04 42 56 53 13  
opi@pfil-opi.com

**Ouest Etang de Berre Initiatives**

Service du développement  
économique  
Hôtel de l'agglomération  
Rond point de l'Hôtel  
13500 Martigues  
☎ 04 42 06 90 50  
dev-economique@agglo-  
ouestetangdeberre.fr

**Agglopoie Provence Initiative**

197 rue du Pavillon BP 274  
Square François Blanc  
13666 Salon de Provence  
☎ 04 90 44 85 85  
nicolas.capristo@agglopoie-  
provence.org

**Sud Lubéron Initiative**

247 rue Louis Lumière  
ZAC Saint Martin  
84120 Pertuis  
☎ 04 90 09 57 52  
david.sli@wanadoo.fr

**Apt Initiatives Albion**

Pépinière d'entreprises  
Avenue des Bories  
84400 Apt  
☎ 04 90 04 88 58  
aptinitiative@wordonline.fr

**Pays du Comtat Initiatives**

32 impasse de l'Hôpital  
84200 Carpentras  
☎ 04 90 67 35 46  
contact@pci-club.com

**Grand Avignon Initiative - GRAIN**

10 rue Victor Hugo  
84000 Avignon  
☎ 04 90 14 91 91  
grain@wanadoo.fr

**Haut Vaucluse Drôme Provençale Initiatives**

BP 46  
Rue du Colonel Parazols  
84110 Vaison la Romaine  
☎ 04 90 28 86 95  
cbevoconce@wanadoo.fr  
Collaboration avec le CBE qui fait le  
1<sup>er</sup> accueil avant la plateforme qui  
n'assure que le financement.

**Force Sud Initiative**

Maison de la Communauté de  
communes  
Rond point des portes de Provence  
84500 Bollène  
☎ 04 90 30 97 15  
www.pfilfsi.fr

**Initiatives en Pays Cavare et des Sorgues**

111 Bd Paul Doumer  
14 rue Saunerie  
84300 Cavailon  
☎ 04 90 78 19 61  
initiatives.pcs@wanadoo.fr

**Inter-made****Inter-made**

18 rue du Transvaal  
13004 Marseille  
☎ 04 91 50 66 16  
Alexandre Fassi, Directeur  
www.inter-made.org  
Association qui accompagne  
majoritairement des jeunes de  
moins de 35 ans qui **souhaitent créer  
leur activité dans le cadre d'une  
économie solidaire**.  
Plusieurs dispositifs dont :  
- **le « starter »** :  
13 semaines (1/2 journée/semaine)  
pour permettre aux porteurs de  
projets de préparer le lancement de  
leur activité dans de bonnes  
conditions : étude de faisabilité,  
outils de communication,  
construction de la viabilité  
économique, inscription de votre  
activité dans des réseaux... Des  
réunions d'appui individuelles  
complètent la formation. Trois  
sessions par an (janvier/mars,  
avril/juillet et septembre/décembre)  
Inscription à une réunion  
d'information, contact :  
Pierre LEVY ou Sibel KORKMAZ  
☎ 04 91 50 66 16  
plevy@inter-made.org  
- **la couveuse** :  
accompagnement de 9 à 18 mois  
avec des formations collectives, un  
accompagnement individuel, un  
hébergement physique de l'activité  
et une mutualisation des moyens et

des compétences avec d'autres porteurs de projets.  
Voir Paragraphe Hébergement de ce document.

**- Entreprendre dans les 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille :**  
accompagnement gratuit de 3 mois avec des formations collectives et un accompagnement individuel pour des habitants ou des personnes qui souhaitent créer leur entreprise ou leur activité sur ces arrondissements.

Contact :

Guillaume LEROUX

☎ 04 91 50 66 16 / 06 68 56 17 11

gleroux@inter-made.org

### Entrepreneurielles

Association Entrepreneurielles

Les Bureaux du Littoral

16, avenue de St Antoine

13015 Marseille

☎ 04 91 03 97 49

www.entrepreneurielles.com

Association regroupant des femmes chefs d'entreprise, avec une commission spécialement dédiée à la création d'entreprise (contacts, partage d'expérience, formation, rencontres à thèmes).

### Rile

#### RILE

Pépinière d'entreprise

68 rue du refuge

84200 Carpentras

☎ 04 90 67 14 73

www.rile-carpentras.com

Accompagnement individuel sur rendez-vous et suivi bénévoles.

Formations à la carte (par journées).

Intégration possible dans la pépinière d'entreprise.

*Permanences à Beaumes-de-*

*Venise, Bedoin, Orange, Sorgues*

### Sud conseils

#### Sud conseils

61 rue Max Dormoy

13004 Marseille

☎ 04 91 08 59 52

sudconseils13@wanadoo.fr

Conseil et accompagnement jusqu'à la création

**Public :** Rmistes, allocataires ASS, demandeurs d'emploi

Pas de dossier de projet peu avancé.

Agence à Arles

## Formations à la création d'entreprise et d'activité

Tous les soutiens et conseils dispensés par les structures ci-dessus peuvent ne pas suffire, et à moins d'avoir déjà créé une entreprise ou une activité ou encore d'avoir de solides notions de gestion, comptabilité et management, votre besoin en formation va vite s'imposer.

La durée et le coût sont variables.

### AFPA

#### AFPA Marseille Saint Jérôme

54 boulevard Laveran  
13013 Marseille  
☎ 0800 02 8000  
☎ 04 91 05 57 57

www.afpa.fr

philippe.henry@afpa-msj.org

**Création et reprise d'entreprise :** pour tout public ayant un projet avancé et une expérience significative dans le secteur professionnel envisagé, l'AFPA propose des modules de formation en gestion financière, comptable et organisation, approche de marché et action commerciale, développement de projet, aspects juridique, fiscal et social.

Durée : 2 mois et demi, Istres Marseille (13) et Malijai (04).

Suivi post-création ou post-reprise.

#### Deux parcours proposés :

- Le module de créateur d'entreprise, (420h maximum), une période facultative supplémentaire permet une immersion en entreprise (112 h).
- Le module repreneur d'entreprise (465 h maximum).

Gratuit et rémunéré sous certaines conditions (prise en charge par les dispositifs classiques y compris le CIF).

Ce dispositif de créateur et repreneur d'entreprise permet d'acquérir les compétences économiques, sociales et fiscales qui permettent la création et le rachat d'entreprise.

### Boutiques de gestion

Formations adaptées aux porteurs de projet accompagnés par les Boutiques de gestion (voir Paragraphe Organismes de conseils et d'accompagnement).

### CCI – Chambres de commerce et d'industrie Entreprendre en France

Les prestations des CCI, qui sont de qualité, ne correspondent pas vraiment au public jeune qui manque d'expérience et de ressources financières : la plupart sont payantes, et concernent des projets pouvant nécessiter des fonds importants.

#### Formations :

Elles sont plus ou moins semblables dans chaque Espace Entreprendre des CCI :

-« Pass Création », réunion collective d'information sur la création ou reprise d'entreprise, **gratuite** (3h) sur les bases de la création d'entreprise.

-Les Ateliers Création, une journée conseil à thème « aspects juridique, fiscal et social », ou « les aides à la création », coût : 60 €.

-Sessions de 5 jours de formation, « 5 jours pour entreprendre » ou « 5 jours spécial gestion », coût : 250 €.

### Chambres des métiers

#### Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône

5 boulevard Pèbe  
13008 Marseille  
☎ 04 91 32 24 24  
www.cma13.fr

*Permanences Bouches du Rhône et autres départements : voir Paragraphe Organismes de conseils et d'accompagnement.*

**-Formation obligatoire à la création et la gestion d'entreprise avant immatriculation** (30h, 240€), parfois gratuite selon les Chambres de métiers.

**-Formation au Diplôme d'Assistant(e) de dirigeant(e) d'entreprise artisanale (ADEA) :** 29 journées non consécutives, possibilité de passer le diplôme ou non, en différents modules ou complet.

Coût : 80€ pour artisans et collaborateurs, 7105€ pour grand public.

**-Formations du futur dirigeant d'entreprise :** comptabilité, gestion, bureautique, stratégie commerciale, amélioration du relationnel, maîtriser et contrôler la situation financière de l'entreprise, maîtriser les dépenses d'énergie.

### IRCE – Institut régional pour la création et le développement d'entreprise

#### IRCE

Bastide des Micocouliers  
Domaine de Galice  
13090 Aix en Provence  
☎ 04 42 59 90 00

www.irce-paca.com

L'IRCE (association 1901) a pour mission la formation et l'accompagnement des entrepreneurs. Les dispositifs d'accompagnement portent sur tous les aspects de la création, de la reprise, de la transmission et du développement des entreprises.

#### Formations :

-Créer une entreprise, en atelier 1 jour /semaine pendant 3 mois, (s'adresse à des porteurs de projets déjà avancés) avec suivi personnalisé et accompagnement post-création ; également pour projets à caractère technologique ou innovant.

Public : demandeurs d'emploi, salariés  
Coût : 300€ (demandeurs d'emploi), 1000€ (salariés), prise en charge possible.

Des modules à la carte peuvent également être suivis.

-Reprendre une entreprise

-Construire une entreprise (accompagnement des jeunes chefs d'entreprise)

-Financer son développement

-Option Export (réussir son ouverture internationale)

-Transmission d'entreprise

-Formation des partenaires de la création d'entreprise, diffusion des outils et méthodes sur le territoire

-Session spécifique pour les projets innovants, Cap'innov' : « *Un programme d'accompagnement pour intégrer l'innovation et la propriété industrielle au cœur du projet d'entreprise* ».

Egalement dans les Hautes-Alpes : Sessions « Reprise et transmission », « Céder son Entreprise » avec la CCI-Chambre de commerce et d'industrie (Gap).

## ADIE – Crea-jeunes

L'ADIE (voir Paragraphe Aides financières) propose une aide aux jeunes créateurs d'entreprises âgés de 18 à 30 ans.

Formation collective et accompagnement individuel de chaque porteur de projet. Micro-crédit (et prime possible jusqu'à 1000€ s'il n'y a pas d'accès à d'autres aides) [www.adie.org](http://www.adie.org)

Contact :

Monique SEIGNON

☎ 06 71 27 35 89

[mseignon@adie.org](mailto:mseignon@adie.org)

## → Spécial Agriculture

Il existe des mesures spécifiques pour l'installation des jeunes agriculteurs :

**Le dispositif Dotation d'installation aux Jeunes Agriculteurs (DJA)** propose une aide financière pour la création et à la reprise d'exploitations agricoles.

**Le Programme pour l'Installation des jeunes en agriculture et de Développement des Initiatives Locales (PIDIL)** aide les personnes pas forcément issues du milieu agricole pour un parrainage, un soutien technique et financier.

Le PIDIL regroupe les actions mises en œuvre par l'Etat et les collectivités locales pour faciliter le renouvellement des exploitations en agriculture.

Les mesures du PIDIL peuvent concerner :

- des aides directes : aides au conseil, accordées aux candidats à l'installation, aides à la formation, complément local de Dotation Jeunes Agriculteurs, aides à l'investissement et subvention à l'installation, encouragement à la cession de terres et de bâtiments
- des actions de communication et d'animation

Source :

[www.jeunes-agriculteurs.fr](http://www.jeunes-agriculteurs.fr)

Sur les aides financières de l'Etat, du Conseil régional PACA et des Conseils Généraux proposées pour l'installation des jeunes agriculteurs, voir les Paragraphes Aides financières et Politiques des collectivités territoriales.

Le Prep' install (innovation régionale, 04, 13 et 84) :

jours d'initiation, actions, découvertes et échanges pour accompagner la démarche du créateur d'entreprise et mesurer et préparer l'entrée dans le métier : [www.jeunes-agriculteurs.fr](http://www.jeunes-agriculteurs.fr)

## > Point Information Installation -PII

Les Points Infos installation (PII) proposent des informations sur l'installation en milieu agricole, sur les programmes d'aides de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional et le suivi des nouveaux agriculteurs pendant 3 ans.

### Point-Info Installation Bouches du Rhône

Maison des Agriculteurs

22 avenue Pontier

13626 Aix-en-Provence cedex1

☎ 04 42 23 93 95 /04.42.96.57.75

[Jeunes-agriculteurs13@wanadoo.fr](mailto:Jeunes-agriculteurs13@wanadoo.fr)

### Point-Info Installation Alpes de Haute Provence

Chambre d'agriculture

66 boulevard Gassendi

04000 Digne-les-bains

☎ 04 92 31 58 91

### Point-Info Installation des Hautes Alpes

Chambre de l'Agriculture

8 ter, rue Capitaine de Breffon

05010 Gap Cedex

☎ 04 92 52 53 28

### Point-Info Installation du Vaucluse

Maison de l'Agriculture

Site Agroparc

84912 Avignon cedex 9

☎ 04 90 84 37 55

## > ADASEA

Réseau intervenant dans le renouvellement des générations d'agriculteurs (installation de jeunes agriculteurs et appui à la transmission), la modernisation des exploitations agricoles...

-Accompagnement aux projets individuels par la réalisation d'études économiques, d'appui au montage de plans de financement, conseil juridique et réglementaire, suivi relatif à la mise en œuvre des actions.

-Appui à l'Etat (CNASEA et DDAF) pour les demandes d'aides publiques.

-Appui aux exploitants en matière d'ingénierie administrative (aide à la réalisation de demandes d'aides, appui au respect des engagements et contraintes réglementaires)....

Source :

Site de l'ADASEA

### ADASEA Bouches du Rhône

Maison des Agriculteurs

22 avenue Henri Pontier

13626 Aix-en-Provence cedex 1

☎ 04 42 23 14 11

[www.adasea13.net](http://www.adasea13.net)

**ADASEA Alpes de Haute Provence**

2 rue Alphonse Richard  
04000 Digne-les-bains  
☎ 04 92 36 71 40  
www.adasea04.net

**ADASEA Hautes Alpes**

7c rue d'Abon  
05000 Gap  
☎ 04 92 53 92 32  
www.adasea05.net

**ADASEA Vaucluse**

Maison de l'Agriculture  
Site Agroparc  
84912 Avignon cedex 9  
☎ 04 90 84 02 00  
www.adasea84.net

Avant l'installation, le stage Préparatoire à l'Installation (PI) est obligatoire pour les installations aidées, facultatif mais vivement recommandé pour les autres et gratuit pour tout le monde. Bien entendu, ces formations s'ajoutent aux qualifications exigées pour l'exercice de la plupart des professions agricoles (durée : 40h).

**> D'autres structures d'aides****ADEAR**

10 avenue du Général de Gaulle  
13330 Pelissanne  
☎ 04 90 55 17 86  
adear13@free.fr  
Structure issue du syndicat Confédération Paysanne.  
Accompagnement individuel de l'idée au montage du projet pour les candidats à l'installation.

**Conseil Assistance service en agriculture 13 – CASA 13**

Conseils aux futurs exploitants agricoles.  
☎ 04 42 99 08 10  
Association créée par la Fédération Départementale des Syndicats des Exploitants Agricoles et le Syndicat des Jeunes Agriculteurs.  
Pour plus d'informations :  
www.educagri.fr

## Aides financières

### RAPPEL

Aucune exhaustivité n'est recherchée ici ; le futur créateur doit être accompagné pour ces questions complexes.

### → AIDES, EXONERATIONS

Il y a très peu d'aides directes, sauf pour les bénéficiaires du RSA, les personnes handicapées et les agriculteurs (voir Paragraphe précédent/Spécial agriculture). Des exonérations de charges sociales liées au statut ou à l'implantation géographique existent cependant.

#### Conseil général des Bouches du Rhône

##### Conseil général des Bouches du Rhône

Hôtel du Département  
Service Entreprises, insertion et animation économiques  
52 avenue Saint-Just  
13256 Marseille cedex 20  
☎ 04 91 21 13 13/22 52 ou 53  
Prime réservée aux bénéficiaires du RSA habitants les Bouches du Rhône, porteurs de projet de création, modulable, versée en 2 temps, maximum 6 000€.

##### AGEFIPH - Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

##### AGEFIPH

Correspondant région PACAC  
Provence-Alpes /Côte d'Azur/Corse  
26 Rousset Parc Club  
118 avenue Francis Perrin  
13106 ROUSSET Cedex  
☎ 081137 38 39  
www.agefiph.fr

L'AGEFIPH aide les demandeurs d'emploi handicapés à créer ou reprendre une entreprise, mais ne reçoit pas directement des particuliers, sauf s'ils lui sont adressés par des prescripteurs partenaires (Cap emploi et Pôle Emploi).

Des subventions en complément d'un apport en fonds propres, une prime pour l'insertion pour les salariés éventuels de la future entreprise (maximum 12 000€), constituent des aides conséquentes ; également : une formation à la gestion, une garantie d'emprunt bancaire et une micro-assurance sur 3 ans. Le concours des Lauriers de la création d'activité récompense

l'initiative de personnes handicapées qui créent leur propre entreprise, (montant : 1 500€).

Source :  
www.agefiph.fr

### ACCRE

L' ACCRE consiste en une **exonération de charges sociales pendant un an** à compter, soit de la date de l'affiliation au régime des travailleurs non-salariés, soit du début d'activité de l'entreprise, si l'assuré relève du régime des assimilés-salariés. L'exonération ne porte que sur la partie des revenus ou rémunérations ne dépassant pas 120 % du Smic en vigueur au 1er janvier (19 022 € pour 2009).

Sont prises en charge, dans les deux cas, quel que soit leur nouveau statut, les cotisations (patronales, et salariales pour les assimilés salariés) correspondant à l'assurance maladie, maternité, invalidité, décès, aux prestations familiales, à l'assurance (de base) vieillesse et veuvage.

Les cotisations relatives à la CSG-CRDS, au risque accident du travail, à la retraite complémentaire, au Fnal, à la formation professionnelle continue et au versement transport ne sont pas exonérées. Les personnes créant ou reprenant une entreprise agricole doivent souscrire un contrat d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles et acquitter la prime correspondante.

Le demandeur doit déposer un formulaire spécifique de demande d'Accre rempli auprès du CFE compétent :

- lors du dépôt de la déclaration de création ou de reprise de l'entreprise,

- ou dans les 45 jours suivants.

Les auto-entrepreneurs indiquent sur la déclaration de début d'activité, le dépôt de la demande d'Accre.

Source :  
www.apce.fr

Cette mesure permet le maintien de diverses allocations (ASSEDIC, minima sociaux...). Elle ne s'adresse cependant pas à tout public.

⇒ Informations complémentaires sur le site de l'APCE (Agence pour la création d'entreprise) : www.apce.fr ou du ministère du travail : www.travail.gouv.fr

### Envie d'agir

Le programme Envie d'agir du Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, est le premier programme national de soutien aux initiatives des jeunes.

Il fédère deux dispositifs complémentaires pour aider les jeunes à passer de l'idée au projet et répondre à la diversité de leurs besoins :

#### - Envie d'agir - Projets jeunes :

dispositif départemental s'adressant aux 11-30 ans et qui soutient les premiers projets, individuels ou collectifs, présentant un caractère d'intérêt général, d'utilité sociale, d'animation locale... Montant maximum de la bourse : 1 000 €. Dispositif départemental, le règlement et les modalités de candidature peuvent varier d'un département à l'autre.

#### - Envie d'agir - Défi jeunes :

dispositif régional destiné aux 18-30 ans qui vise à aider tous les projets qui présentent un caractère de défi personnel ou professionnalisant et qui ont un impact sur le projet de vie des jeunes. La bourse peut atteindre 6 000€ (3 000€ en moyenne). Sont exclus : les projets inscrits dans un cursus scolaire, universitaire ou y concourant à titre obligatoire ou optionnel, les projets de formation, d'études ou de recherche, les projets de vacances, de loisirs et de consommation d'activités, les projets de participation à des compétitions, à des raids ou des expéditions et les projets de séjours linguistiques.

#### Où s'adresser ? :

La préparation du dossier peut prendre plusieurs mois et nécessite un accompagnement adapté afin de réunir les meilleures chances de réussite devant le jury régional et, une fois l'aide obtenue, dans la mise en œuvre du projet.

#### Le réseau des Points d'Appui Envie d'Agir

(relais labellisés pour l'information et l'accompagnement) et le réseau Information Jeunesse (CRIJPA, BIJ et PIJ) sont à même d'informer et/ou d'accompagner les jeunes intéressés par ce programme : www.crijpa.com

#### ⇒ EN SAVOIR PLUS

www.enviedagir.fr  
www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr : liste des Points d'appui en région PACA

La première démarche à faire est de contacter un relais Envie d'Agir afin de rencontrer un correspondant du programme.

L'**Espace Initiatives Jeunes** du CRIJ Provence Alpes ainsi que tous les relais Envie d'Agir peuvent vous recevoir pour un premier entretien afin de vous présenter ce programme :

**Espace Initiatives Jeunes  
CRIJPA**

96 la Canebière  
13001 Marseille  
☎ 04 91 24 33 50  
www.crijpa.com  
initiatives@crijpa.com

Mais avant tout passage devant le jury, les candidatures doivent être déposées auprès de la :

**Direction régionale de la Jeunesse  
et des Sports et de la Vie  
Associative**

Mission Initiatives/Envie d'Agir  
☎ 04 88 08 91 47/45 (Mme BABIN-  
MASSOZ)  
katia.babin@jeunesse-sports.gouv.fr

Seule la Mission Initiatives/Envie d'agir est compétente au final pour valider et présenter les candidatures.

→ **PRETS, CAUTION,  
GARANTIES**

**Nouvel accompagnement pour la  
création et la reprise d'entreprise  
(NACRE)**

Ce dispositif remplace, depuis le 1er janvier 2009, l'avance remboursable Eden et les chèques conseils. Il s'agit d'un parcours ayant pour objectif de donner aux demandeurs d'emploi et aux personnes susceptibles de prétendre à l'Accre, les meilleures chances de réussite.

Il comprend deux types d'aide :

- une aide au montage du projet de création ou de reprise d'entreprise et au développement de l'entreprise (conseil et accompagnement),

- une aide financière (prêt à taux zéro et sans garantie) qui doit être couplée à un prêt bancaire.

Ce prêt d'un montant de 1 000 à 10 000 euros, est un prêt sans intérêt d'une durée maximale de 5 ans. Il est attribué après expertise du projet de création ou de reprise d'entreprise dans le cadre du parcours d'accompagnement Nacre.

Source :

site de l'APCE (Agence pour la création d'entreprise), www.apce.fr

**ADIE – Association pour le droit  
à l'initiative économique**

L'ADIE est une association loi 1901 d'utilité publique, qui a pour objet de permettre l'accès au crédit bancaire à ceux qui en sont normalement privés.

Elle octroie des prêts d'un maximum de 5 500 €, c'est le « **micro-crédit** ». Ce qui différencie l'ADIE des banques, ce n'est pas le taux d'intérêt du prêt qui est similaire à celui des banques, mais c'est le fait d'accorder un prêt quand les banques l'ont refusé.

Toutes les personnes au chômage ou au RMI, exclues du système bancaire classique et désireuses de créer leur propre emploi peuvent s'adresser à l'une des antennes locales de l'Adie, qui évaluera la faisabilité du projet et montera le dossier de financement.

Source :

www.adie.org

L'ADIE intervient dans la création d'entreprise, le développement d'une entreprise ayant 5 ans d'existence au plus, le test d'un projet d'entreprise, la reprise d'une entreprise éventuellement, mais pas pour aider une entreprise en difficulté.

Elle demande une caution à hauteur de 50% du prêt accordé.

L'ADIE ne se contente pas de délivrer l'argent du prêt accordé, mais propose un accompagnement de la jeune entreprise pendant deux ans par des bénévoles qualifiés (outils de gestion, administration, développement...) Public : tout public, mais en majorité des bénéficiaires du RMI

**ADIE – Association pour le droit à  
l'initiative économique  
Délégation PACA :**

58 rue Saint Ferréol  
13001 Marseille  
☎ 0800800566  
www.adie.org  
paca@adie.org

Antenne Marseille 1<sup>er</sup>  
arrondissement  
Espace Liberté  
33 boulevard de la Liberté  
13001 Marseille

Antenne Marseille 13-14<sup>ème</sup>  
arrondissement  
Immeuble Azurburos  
27 boulevard Charles Moretti  
13 014 Marseille

Boutique de l'initiative  
Cité du Plan d'Aou  
6 rue Jorgi Reboul  
13015 Marseille

Antenne Alpes-de-Haute-Provence  
Avenue du 1er Mai  
ZI Saint-Joseph  
04100 Manosque

Antenne Hautes Alpes  
73 boulevardd Pompidou  
05 000 GAP

Antenne Vaucluse  
Pépinière d'entreprises  
6 rue François Mauriac  
84000 Avignon

**Autres services :**

matériel et formations informatiques, aide administrative, comptable, juridique.

**Créa-sol**

Propose un financement aux personnes n'ayant pas accès aux services bancaires dans les conditions normales.

CREA-SOL leur accorde (après acceptation de leur dossier) : des prêts à taux préférentiels permettant la création de leur entreprise, ou la réalisation d'un projet déterminé.

Parallèlement, l'association leur apporte un accompagnement

personnalisé, pour cela, elle s'appuie sur l'expertise et l'expérience de l'outil de formation des Caisses d'Epargne.

#### Créa-Sol Marseille

91 rue Paradis  
13006 Marseille  
☎ 04 91 532 977

#### Créa-Sol Avignon

110 rue Joseph Vernet  
84000 Avignon  
☎ 04 90 807 324

### Conseil régional PACA

La Région PACA soutient la création d'entreprises par le biais du **Prêt Régional à la Création d'Entreprise (PRCE)**. Ce fond s'adresse aux entreprises créées depuis moins d'un an, dans de nombreux secteurs, y compris l'industrie, l'artisanat, l'audiovisuel, l'agriculture... entraînant un effet levier important sur la mobilisation de concours bancaires.

Montant entre 1 500 et 75 000€, prêt d'honneur sans garantie et à taux zéro.

#### Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Hôtel de Région  
Direction de l'Economie régionale, de l'innovation et de l'enseignement supérieur.  
Service des initiatives économiques et du développement des entreprises  
27 place Jules Guesde  
13481 Marseille Cedex 02  
☎ 04 91 57 50 63  
www.regionpaca.fr

### Réseau entreprendre

Pré accompagnement du projet et validation de celui-ci par des chefs d'entreprises.

Prêt d'honneur de 15 000 € à 50 000 € pour consolider les fonds propres et lever plus facilement des prêts bancaires.

Accompagnement individuel et collectif mensuel pendant 3 ans.

Source :  
www.reseau-entreprendre.org

#### PACA Entreprendre

16 place du Général de Gaulle  
13001 Marseille  
☎ 04 91 57 71 14

Section Vaucluse :  
46 cours Jean Jaurès BP 158  
84008 Avignon  
☎ 04 90 86 45 59  
www.paca-entreprendre.org

Pour les projets de grande envergure (potentiel de développement, dimension stratégique, nécessitant des fonds importants (minimum 75 000€) et envisageant le recrutement de plusieurs salariés.

### France Active

#### Un réseau national de financeurs solidaires au service de l'emploi.

France Active a développé un réseau d'associations locales qui lui sont affiliées sous l'appellation « Fonds territoriaux France Active ». Ces structures ont pour mission de recueillir les demandes locales (Expertise financière), de les instruire (Financement : garanties bancaires, apports en fonds propres) et d'assurer le suivi des entreprises financées.

Entreprises solidaires, associations, entreprises d'insertion par l'économie, économie sociale et solidaire.

Source :  
www.franceactive.org

#### Fonds territorial France Active PACA

ESIA  
82 rue de la République  
13 002 Marseille  
☎ 04 91 59 85 70 4  
www.esia.org

Antenne Vaucluse  
Maison IV de Chiffre  
26 rue des Teinturiers  
84000 Avignon  
☎ 04 90 85 66 80/04 90 86 20 83  
esia.84@wanadoo.fr

### FGIF – Fond de garantie à l'initiative des femmes

#### Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

Préfecture de Région  
Boulevard Paul Peytral  
13282 Marseille cedex 20  
☎ 04 91 15 61 61  
www.femmes-egalite.gouv.fr

Le FGIF est un dispositif de garantie financière en faveur des femmes.

Aide à la création, à la reprise ou au développement d'entreprises créées par des femmes. Le FGIF garantit tous les prêts bancaires à moyen terme.

Le prêt bancaire peut couvrir des besoins en fonds de roulement et/ou le programme d'investissement (à l'exclusion du crédit-bail et bien sûr des crédits à court terme). L'entreprise doit avoir été créée ou reprise depuis moins de 5 ans.

Egalement porté par les réseaux de France Active et France Initiatives (voir Paragraphe Organismes de Conseil et d'Accompagnement).

#### Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

Préfecture de Région  
Boulevard Paul Peytral  
13282 Marseille cedex 20  
☎ 04 91 15 61 61  
www.femmes-egalite.gouv.fr

### OSEO

#### Direction régionale OSEO PACA (Financement, Garantie, Court terme, Innovation) OSEO Invar/OSEO Bdpm/OSEO SOFARIS

141 avenue du Prado  
BP 265  
13269 Marseille Cedex 08  
☎ 04 91 17 44 00 (Financement et Garantie)  
☎ 04 91 80 83 60 (Innovation)

La création du groupe OSEO, depuis 2005, est l'un des piliers de la politique du gouvernement dans l'accompagnement de la création, reprise et croissance des PME, ainsi que dans le développement de l'innovation au sein de ces entreprises.

Le groupe OSEO couvre trois métiers :

● **OSEO Innovation** : soutien à l'innovation, financement et accompagnement des projets (société anonyme, dotée d'une mission de service public).

● **OSEO Financement** : financement des investissements et du cycle d'exploitation, en partenariat avec les établissements bancaires (société anonyme, établissement financier de placement).

● **OSEO Sofaris** : la garantie des financements bancaires et des interventions en fonds propres (institution financière spécialisée dotée d'une mission d'intérêt général).

Par ailleurs, **OSEO Services** publie des études (Observatoire des PME) et propose des services en ligne dédiés aux PME ; OSEO services, Groupement d'intérêt économique (GIE) du groupe OSEO et de la Caisse des dépôts et consignations.

Source :  
www.oseo.fr [Bourse nationale de la transmission de toutes les affaires à reprendre en France]

## Cigales

Un club CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) est une structure de capital risque solidaire mobilisant l'épargne de ses membres au service de la création et du développement de petites entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association,...).

Il rassemble 5 à 20 personnes qui épargnent ensemble pour investir dans des entreprises collectives qui remettent l'homme et l'environnement au centre de leur activité. Il accorde des prêts dans le cadre du micro-crédit. L'APEAS sert de structure support à Marseille (voir Paragraphe Organismes de conseil et d'accompagnement).

### APEAS

49 rue de Village  
13006 Marseille  
☎ 04 91 99 02 40  
www.apeas.fr

Le *Guide des finances solidaires*, édité par l'APEAS, recense d'autres possibilités de recours à ce type de financement (consultable sur place et en vente, 10€).

## Business Angels

Un Business Angel est une personne physique qui investit une part de son patrimoine dans une entreprise innovante à potentiel et qui, en plus de son argent, met gratuitement à disposition de l'entrepreneur, ses compétences, son expérience, ses réseaux relationnels et une partie de son temps.

Source :  
www.franceangels.org

Provence Business Angels  
Hôtel Technologique  
Rue Joliot Curie  
13013 Marseille  
☎ 04 91 11 88 97  
www.provenceangels.com  
Association dont le but est de financer et d'accompagner des entreprises de la région PACA à fort potentiel de croissance.

CCIV  
cours Jean Jaurès  
84000 Avignon  
Provence Alpes Côte d'Azur  
☎ 04 90 86 49 66  
http://grand-delta-angels.co

## → Concours, bourses et prix

De plus en plus de concours et de prix sont organisés à destination des créateurs d'entreprise ; y participer est un bon stimulateur et permet également d'améliorer les finances du (des) lauréats, même s'il vaut mieux ne pas les compter dans les différents prévisionnels.

### Envie d'agir – Défi jeunes

Le programme **Envie d'agir du Ministère de la Santé, Jeunesse, des Sports et Vie Associative** permet à des jeunes (11/30 ans) de se lancer dans la réalisation de projets. Plus particulièrement en ce qui concerne la création d'activité, le volet de ce programme qu'est le **Défi-Jeunes** peut apporter une aide financière d'un maximum de 6 000€ (en moyenne 3 à 4 000€).

⇒ EN SAVOIR PLUS

Voir ci-dessus, rubrique Aides, exonérations  
www.envied'agir.fr

### ACCEDE Provence

**Le Phare de la création**, concours euroméditerranéen de la création d'entreprise, se tient chaque année à Euromed Marseille, Ecole de Management, et récompense les meilleurs projets de création d'entreprise portés par des demandeurs d'emplois et depuis l'édition 2008 par des étudiants du bassin méditerranéen.

Dossiers de candidature sur :  
www.accede-provence.com

Pour participer au concours, **il n'est pas nécessaire de créer ou d'avoir déjà créé son entreprise**, il s'agit seulement de **proposer un projet de création d'entreprise**, via le dossier de candidature.

En 2009, le concours comprend deux "éditions" :  
- L'édition "Sud de la France" : réservée aux porteurs de projets inscrits au Pôle emploi des régions Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées et PACA.

Plus de 20 000 € de dotations financières et des dotations matérielles récompenseront les meilleurs projets : le grand prix du jury, le prix socialement responsable et le prix innovant.

- L'édition "Méditerranée" : réservée aux étudiants d'universités et de grandes écoles du pourtour méditerranéen.

Plus de 3 000€ de dotations financières et des dotations matérielles récompenseront les 3 gagnants.

### ACCEDE - Association de Conseil en Création d'Entreprise et pour le Développement de l'Emploi

Euromed Marseille Ecole de Management  
Domaine de Luminy  
BP 921  
13288 Marseille Cedex 9  
☎ 04 91 82 78 35  
www.accede-provence.com

### Concours Talents

Décliné en 2 étapes, régionale puis nationale, le Concours Talents récompense des chefs d'entreprise de tous âges, dans tous les domaines d'activité, à condition qu'ils soient accompagnés dans la réalisation de leur projet.

Double objectif :  
révéler une nouvelle génération d'entrepreneurs, et valoriser l'accompagnement par les réseaux d'aide à la création d'entreprise, l'« assurance pérennité » de l'entreprise.

### Les prix « Talents »

Prix régionaux : 1 600€ en moyenne  
Prix nationaux : de 4 000 à 10 000 €  
Le Concours Talents comprend désormais 9 catégories :

- Talents de l'innovation technique et technologique
- Talents de l'artisanat et du commerce
- Talents de l'économie sociale
- Talents des services
- Talents des services à la personne
- Talents des dynamiques rurales
- Talents envie d'agir
- Talents développement (réservée aux anciens lauréats en activité depuis + de 3 ans)
- Talents de l'essaimage (créé en 2008).

La clôture des inscriptions est fixée au 30 avril de chaque année.  
Dossiers de candidature disponibles dans les Boutiques de Gestion et sur :  
www.concours-talents.com

### Autre catégorie de concours :

- **Talents des Cités** est un concours de soutien à la création et au développement d'entreprises et d'associations dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville ou en zone franche urbaine pour les moins de 40 ans.

Deux catégories :

Création (pour ceux qui ont déjà créé depuis moins de 3 ans), prix régional de 3 000€ et national de 7 000€ et Emergence (pour les porteurs de projets), prix régional de 1 500€ et national de 7 000€.

Grand prix Talents des Cités : 5 000€  
Télécharger et remplir le dossier à remettre avant le 31 mai auprès d'un des correspondants dans la région de domiciliation de l'entreprise (prix régionaux de 1 500 à 3 000€).

Source :  
[www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)

Eventuellement, contacter :

**Boutique de Gestion UR/PACA**  
14 rue des Dominicaines  
13001 Marseille  
☎ 04 91 91 92 69

### Conseil général des Bouches du Rhône

#### Prix Trophées Créa13

Ces Trophées récompensent les jeunes entreprises créées dans le département depuis plus de 2 ans et moins de 6 ans. Au cours du troisième trimestre, un jury, présidé par le Président du Conseil général, composé de professionnels et de partenaires économiques, se réunit pour étudier les dossiers de candidatures et proposer les futurs nominés.

Environ 30 candidats nominés chaque année pour l'attribution de 13 Trophées représentant une dotation globale de 56 500€, augmentée du prix spécial du partenaire industriel Eurocopter de 7 600 €.

Source :  
[www.cg13.f](http://www.cg13.f)

#### Conseil Général des Bouches-du-Rhône

DEA Créa 13  
52 avenue de St Just  
13256 Marseille Cedex 20  
☎ 04 91 21 10 13  
Télécharger le règlement et inscription sur le site du CG13  
[www.cg13.fr/amenagement/economie/crea13](http://www.cg13.fr/amenagement/economie/crea13)

### Conseil général de Vaucluse

**Trophées de la Création** et reprise d'entreprise en Vaucluse, prix organisé par le Réseau local d'accueil 84. C'est un réseau de partenaires qui aide les créateurs et les repreneurs d'entreprises avant et après le lancement de leur projet.

L'originalité du parcours du candidat, la progression du chiffre d'affaires de l'entreprise, la ou les embauches réalisées et/ou en prévision, la position de l'entreprise dans un environnement économique et son intérêt dans le développement local, constitueront les principaux critères de sélection des candidats.

Plusieurs catégories :

- Le prix de la créativité, de l'originalité ou de l'innovation
- Le prix de l'audace : risque pris par rapport à votre parcours personnel ou au secteur d'activité que vous avez choisi
- Le prix de la démarche citoyenne : politique de votre entreprise (sociale, de réinsertion, environnementale, ou favorisant le commerce équitable par exemple)
- Le prix spécial jeune (avoir moins de 25 ans à la date d'immatriculation de l'entreprise)
- Le prix de la reprise d'entreprise.

Source :  
[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

#### Conseil général de Vaucluse

Hôtel du Département  
rue Viala  
84 909 Avignon Cedex 9  
☎ 04 90 16 15 00  
[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

#### A SAVOIR

De nombreuses fondations privées organisent leur concours, prix, ou trophée à l'intention des jeunes créateurs d'entreprise. Ces organismes sont très largement référencés sur Internet :

- [www.crijpa.com](http://www.crijpa.com) rubrique projets>initiatives>les aides aux projets> fiche (téléchargeable) « Aides aux projets »
- [www.fondations.org](http://www.fondations.org)
- Le *Guide des fondations* édité par la CRESS – Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Provence Alpes Côte d'Azur

## Hébergement (pépinières, couveuses, coopératives)

Il existe plusieurs sortes d'hébergement :

• **les couveuses**, elles mêmes différentes les unes des autres. Certaines proposent un accompagnement et un suivi plus ou moins importants, avec versement d'un pourcentage sur les gains réalisés par le créateur, d'autres sont des structures plus légères, certaines offrent un statut de salarié...

Le principe est le même partout : il s'agit de tester « en vrai » l'activité, en minimisant les risques et en étant accompagné pendant une période limitée dans le temps

• **les pépinières** : la structure est déjà créée, mais elle bénéficie de locaux et/ou d'aide, conseils et services en commun, partage des frais

• **les coopératives** : du statut de salarié de la coopérative à celui de partenaire.

### → LES COUVEUSES

#### ADIJE – Association pour le droit à l'initiative des jeunes entrepreneurs

##### ADIJE

67 rue Paradis  
13001 Marseille  
☎ 04 91 59 82 80  
www.adije.fr

Frédéric OLIVE (Directeur)

**Fonction principale de l'ADIJE** : hébergement comptable et juridique d'entreprises en couveuse, mais aussi accompagnement de ces entreprises.

**Public** : Demandeurs d'emploi, indemnisés ou pas, bénéficiaires du RMI

**Type de projet** : toute sorte, sauf commerces avec bail commercial et activités réglementées notamment juridiques et du bâtiment.

**Compétences géographiques** : Bouches-du-Rhône (antennes à Aubagne, Maignane, Martigues, Salon de Provence, Vitrolles)

##### Méthode d'accompagnement :

- informations collectives sur rendez-vous

- « pré-test » pour réaliser son étude de marché, se former au métier de chef d'entreprise, préparer son activité sous le couvert juridique de l'ADIJE, puis si l'essai est concluant passage en « test »

- « Test » l'activité démarre vraiment, hébergée pendant 4 mois minimum et 10 mois maximum (prêt du N°SIRET de l'ADIJE)

- consolidation : suivi hors de la couveuse, pendant 2 ans, gratuitement.

#### Cado

##### CADO/AMI

41 rue Jobin  
13003 Marseille  
☎ 04 95 04 95 50/96 17  
maud@amicentre.biz  
Couveuse d'entreprises et d'activités dans **la filière musicale**.

L'accompagnement est conclu pour une durée de 3 à 12 mois, renouvelable une fois. La couveuse a pour mission de vous amener vers l'autonomie et la pérennisation de votre structure à travers la définition d'objectifs stratégiques et opérationnels.

#### Inter-made

##### Inter-made

18 rue du Transvaal  
13004 Marseille  
☎ 04 91 50 66 16  
Alexandre FASSI (Directeur)  
www.inter-made.org

Association qui accompagne majoritairement des jeunes de moins de 35 ans qui **souhaitent créer leur activité dans le cadre d'une économie solidaire**.

Plusieurs dispositifs dont :

- **le « starter »** : 3 mois pour un porteur de projet qui veut finaliser un projet déjà avancé ou pour une association qui existe déjà mais qui veut se professionnaliser et créer de l'emploi, voir Paragraphe Organismes de conseil et d'accompagnement

Contact : Sybel KORKMAZ

- **la couveuse** : accompagnement de 9 à 18 mois avec des formations collectives, un accompagnement individuel, un hébergement physique de l'activité et une mutualisation des moyens et des compétences avec d'autres porteurs de projets. L'activité doit être prête à démarrer au moment d'entrer dans la couveuse, il s'agit de la tester en « grandeur réelle ». Le projet est obligatoirement placé dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et son dirigeant doit être demandeur d'emploi,

Rmiste, travailleur à temps partiel de moins de 35 ans. Il peut y avoir 3 places pour des personnes plus âgées.

Contact : Pierre LEVY

#### Interface

##### INTERFACE

Agence de Marseille  
5 rue Gilbert Dru  
13001 Marseille  
☎ 04 91 01 64 70/90 88 66  
couveuse-interface@orange.fr  
Agence d'Aix en Provence  
20 route de Galice  
13090 Aix-en-Provence  
☎ 04 42 64 19 23  
couveuse-interface.aix@orange.fr  
Accueille tous types de projet, y compris d'économie solidaire.

#### PCE –

##### Provence création emplois

##### PCE- Provence création emplois

Espace Saints Anges  
272 Avenue de Mazargues  
13008 Marseille  
☎ 04 91 22 68 36  
www.pce-asso.com

##### PCE Pays d'Aix

Centre d'affaire Actimart  
1140 Rue Ampère - BP 50196  
13795 Aix en Provence Cedex 03  
☎ 09 50 46 52 26  
www.pce-asso.com

Propose une aide à la création d'entreprise sous deux formes :

- **la couveuse**

- **l'accompagnement à la reprise d'entreprise**

accepte tout projet, quel que soit son état d'avancement

Source :

Site de PCE

#### Couveuse Activie

##### Couveuse d'entreprises

25 rue du Forest d'entrais  
Batiment B2  
05000 Gap  
☎ 04 92 24 70 87  
www.couveuse-activie.fr  
Artisanat, nouvelles technologies, prestations de services

## Crea Vaucluse

Couveuse portée par le réseau des boutiques de gestion en Vaucluse.

**La couveuse CREA**, expérience pilote à vocation départementale menée dans le cadre d'un programme européen (Objectif 3 du Fond Social Européen) porté par le Conseil Général de Vaucluse, est présente sur tout le département à travers ses relais locaux.

[crea.vaucluse@wanadoo.fr](mailto:crea.vaucluse@wanadoo.fr)

## Le diapason

Couveuse spécialisée dans les activités artistiques, métiers d'art et projets culturels et les projets d'économie sociale et solidaire. Egalement centre de ressources.

### Couveuse d'entreprises

Ensemble Culturel Bonne Fontaine  
04300 Forcalquier  
☎ 04 92 75 69 35  
[www.diapason04.org](http://www.diapason04.org)

## → LES PEPINIÈRES

### Espace liberté

#### Espace Liberté

33 boulevard de la Liberté  
13001 Marseille  
☎ 04 91 28 38 00  
[www.espaceliberte.fr](http://www.espaceliberte.fr)  
(Géré par l'association Espace Liberté Développement)

**Pépinière généraliste**, elle fait partie du réseau départemental des pépinières du département des Bouches du Rhône et est membre du réseau national des pépinières d'entreprises « ELAN ». Tous publics, activités économiques et de solidarité. Accepte des projets non aboutis.

### ESSOR 13

#### ESSOR 13

132-134 rue de Rome  
13001 Marseille  
☎ 04 91 00 32 90  
[www.essor13.fr](http://www.essor13.fr)

#### Economie solidaire et sociale

**Pépinière d'entreprises et d'activités sociales et solidaires** (géré par l'association Espace Liberté Développement, voir ci-dessus). Hébergement et services mis en commun, pour développer et pérenniser les jeunes entreprises. Première pépinière régionale destinée aux entreprises de l'économie sociale et solidaire et aux associations.

## Marseille innovation

### Marseille innovation

Hôtel technologique  
Technopôle de Château-Gombert  
BP 100

13382 Marseille Cedex 13

☎ 04 91 11 88 00

[www.marseille-innov.org](http://www.marseille-innov.org)

**Pépinière d'entreprise** spécialisée dans l'aide à la création d'entreprises dans le domaine technologique, 3 pépinières :

#### - Pépinière de Château-Gombert

Hôtel Technologique (voir ci-dessus)  
Sciences de l'ingénieur et sciences de l'information

#### - Pépinière Pôle Médias Belle de Mai

37 rue Guibal  
13003 Marseille  
☎ 04 91 05 50 50  
Audiovisuel, multimédia et culture

#### - Pépinière Logiciel Libre à Luminy

90 chemin du Roy d'Espagne -  
13275 Marseille cedex 09  
☎ 04 91 11 88 07  
Logiciels libres

### Pépinière AggloPays d'Aubagne

#### Pépinière La Ferme de Napollon

Pépinière d'entreprises  
Agglomération Pays d'Aubagne et de l'Etoile  
Parc de Napollon  
280 avenue des Templiers  
13400 Aubagne  
☎ 04 42 62 85 34 /32  
[www.agglopaysdaubagne.com](http://www.agglopaysdaubagne.com)

#### Pépinière Le Pôle Performance

ZI des Paluds  
510 avenue de Jouques  
13685 Aubagne CEDEX  
☎ 04 42 62 85 34 /32  
[www.agglopaysdaubagne.com](http://www.agglopaysdaubagne.com)

## → LES COOPERATIVES

### Energies alternatives

#### Energies Alternatives

(statut SCOP)  
Coopératives d'activités et d'emploi  
52 la Canebière  
13001 Marseille  
☎ 04 91 33 65 77

### Energies alternatives (SCOP)

Immeuble le Vinci  
3 Place Alexandre Farnese  
84000 Avignon  
☎ 04 86 68 81 17

Principe de la **coopérative d'activités et d'emplois** : offrir aux futurs entrepreneurs le cadre le plus propice à la réussite de leur projet. Ils peuvent ainsi développer leur activité dans le cadre juridique du salariat, tester en grandeur réelle la faisabilité de leur activité, tout en apprenant à maîtriser la gestion.

L'entrée se fait sous hébergement juridique de 3 mois renouvelable (Convention de partenariat), ce qui permet de tester son activité sans risque, puis un contrat de travail en CDI est signée dès les premières factures encaissées ; enfin trois sorties sont possibles : le statut d'entrepreneur-salarié (associé à Energies Alternatives), la création en indépendant sous le statut de son choix, ou la création en coopérative.

#### 3 filiales à Marseille :

Synergies Services à la personne,  
Energies Bat (métiers du bâtiment)  
et Artenreel (Art et Culture)

Source :

[www.energies-alternatives.com](http://www.energies-alternatives.com)

### Marseille innovation

#### SCOP Entreprises Union Régionale

8 rue des Fabres  
13001 Marseille  
☎ 04 91 90 19 35

[www.scop-paca.com](http://www.scop-paca.com)

Les SCOP sont des sociétés commerciales dont la réussite repose essentiellement sur l'implication et la motivation des salariés, associés dans l'entreprise. Tous secteurs d'activités (industrie, services, bâtiment).

Partage effectif des bénéfices réalisés. Ce sont des entreprises responsables avec des salariés qui, tout en gardant l'intégralité des avantages de leur statut, deviennent des « entrepreneurs associés » directement concernés par la marche de leur entreprise.

Union Régionale : conseil et soutien financier, aide à la reprise d'entreprise par les salariés à la barre du tribunal après liquidation.

## Démarches administratives

Le **statut d'auto-entrepreneur** s'adresse en particulier à ceux qui ne veulent pas nécessairement créer une société commerciale pour exercer leur nouvelle activité et souhaitent pouvoir débiter ou arrêter facilement leur activité indépendante, qu'ils soient étudiants, salariés, fonctionnaires, professions libérales, demandeurs d'emploi ou retraités.

Les charges sociales et fiscales sont payées par un prélèvement libératoire mensuellement ou trimestriellement calculé sur le chiffre d'affaires ; régime social et fiscal des micro-entreprises (**pas de chiffre d'affaires = pas de charges sociale ou fiscale**).

Forme juridique : obligatoirement Entreprise Individuelle (EI), pas de capital minimal et responsabilité illimitée de l'exploitant.

Chiffre d'affaires maximum :

- 80 000 euros HT pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de fournitures, de denrées à emporter ou à consommer sur place ou une activité de fourniture de logement ;

- 32 000 euros HT pour les prestations de services relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou des bénéfices non commerciaux (BNC).

⇒ EN SAVOIR PLUS

[www.auto-entrepreneur.fr](http://www.auto-entrepreneur.fr)

### Immatriculation auprès d'un Centre de Formalités Administratives - CFE :

cette démarche va véritablement donner son existence à l'entreprise. C'est une sorte de guichet unique, à partir de cette seule déclaration tout va se déclencher :

service des impôts, de la TVA, de l'INSEE qui donne le N°SIREN et/ou SIRET, le code APE (nomenclature de l'activité, attention à bien le vérifier), l'URSSAF, les caisses de retraite.

Le CFE est différent selon la nature de l'activité :

- **CCI** pour les commerces et les industries
- **Chambre des métiers et de l'artisanat** pour les artisans
- **Chambre d'agriculture** pour les agriculteurs
- **URSSAF** pour les professions libérales

• **Grefe du tribunal de commerce** pour les sociétés civiles autres que commerciales ; agricoles et artisanales, les EPIC et les GIE

• **Services des impôts** pour les artistes et les auteurs, les associations (différent selon l'activité de l'association, voir site de l'INSEE : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)) et d'une manière générale si l'on ne dépend d'aucun CFE référencé ci-dessus.

Il peut y avoir double inscription selon la forme juridique et la taille de l'entreprise.

### → SE FAIRE AIDER OU PAS POUR LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Pour les entreprises individuelles, les organismes d'accompagnement à la création d'entreprise savent très bien le faire. Si vous êtes accompagné(e) depuis le début de votre projet, ils vous aideront là encore très bien.

**Démarches simplifiées pour le nouveau statut d'auto-entrepreneur :** attention à la possibilité de s'inscrire directement sur internet, alors qu'un accompagnement en amont est indispensable à la réussite du projet. Par ailleurs, certains CFE proposent des services en ligne, là encore, la prudence est de rigueur : si vous êtes isolé, faites-vous aider par l'un des organismes de conseil et d'accompagnement répertoriés dans le Paragraphe Organismes de conseil et d'accompagnement, avant toute inscription/immatriculation. Pour une société, on peut aussi s'adresser à des professionnels (expert-comptable, cabinet spécialisé, avocat...), dont le coût se justifie par l'enjeu, la moindre erreur pouvant entraîner des délais par exemple dans le déblocage des capitaux.

### Liste des Centre de formalités administratives -CFE

#### Bouches du Rhône

#### CCIMP/CFE

Maison de l'Entreprise  
35 rue Sainte Victoire  
13006 Marseille  
☎0813 113 113

Lieux de dépôt de dossier de formalité (possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller)

Agence Sainte-Victoire  
35 rue Sainte Victoire  
13006 Marseille

Boutique CCIMP d'Aix en Provence  
2 rue Mazarine

Boutique CCIMP de Salon de Provence  
246 Cours Gimon

Boutique CCIMP de Martigues  
3 avenue José Nobre  
Zone Ecopolis Sud

Contact : ☎ 0810 113 113

Tarif : 99€ HT (Hors Frais d'Annonce Légale, Frais de Greffe, et Autres frais)

Source :

[www.ccimp.com](http://www.ccimp.com)

#### CFE de la Chambre des métiers

5 boulevard Pèbre  
13008 Marseille  
☎ 04 91 32 24 24  
[www.cma13.fr](http://www.cma13.fr)

#### CFE de la Chambre d'Agriculture

22 avenue Henri Pontier  
13100 Aix-en-Provence  
☎ 04.42.23.86.24

#### CFE de l'URSSAF

20 avenue Vifon  
13009 Marseille  
sur rendez-vous :  
☎ 04 91 83 53 78

#### CFE du Greffe du Tribunal de commerce

Toutes les adresses sur  
[www.infogrefe.fr](http://www.infogrefe.fr)

2 rue E. Pollak  
13006 Marseille  
☎ 04 91 54 70 40

38 Cours Mirabeau  
13100 Aix-en-Provence  
☎ 04 42 37 76 09/14

481 boulevard de la République  
13300 Salon-de-Provence  
☎ 04 90 56 03 56

41 rue de la République  
13200 Arles  
04 90 52 20 30

#### CFE du service des Impôts

Centre des impôts dont dépend le siège social de l'entreprise

**Alpes de Haute Provence****CFE de la CCI**

60 boulevard Gassendi  
04000 Digne les bains  
☎ 04 92 30 80 80  
www.digne.cci.fr [Liens utiles avec les partenaires de la création d'entreprise]

Antenne de Manosque  
La Luquère  
04100 Manosque  
☎ 04 92 72 31 52

**CFE de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Alpes de Haute Provence**

23 Allée des Fontainiers,  
BP 125  
04004 Digne les bains  
☎ 04 92 30 90 91

**CFE de la chambre d'agriculture**

60 boulevard Gassendi  
04004 Digne les bains  
☎ 04 92 30 57 57  
www.ahp.chambagri.fr

**CFE de l'URSSAF**

Villa Chapultepec  
12 rue Alphonse-Richard  
04009 Digne-les-Bains Cedex  
☎ 04 92 30 24 02  
www.urssaf.fr

**CFE du Greffe du Tribunal de commerce**

Rue du Tribunal  
04100 Manosque  
☎ 04 92 87 74 26/ 72 54 06

**CFE des impôts**

Centre des impôts dont dépend le siège social de l'entreprise

**Hautes Alpes****CFE de la CCI des Hautes-Alpes**

16 rue Carnot  
05001 Gap cedex  
☎ 04 92 56 56 05  
CFE Gap :  
☎ 04 92 56 56 04/06/90  
CFE Briançon :  
☎ 04 92 21 51 91  
www.hautes-alpes.cci.fr

**Chambre des métiers et de l'artisanat des Hautes-Alpes**

Square Voltaire  
05000 Gap  
☎ 04 92 51 06 89  
www.cm-gap.fr

**Chambre de l'Agriculture****Point-Info Installation des Hautes Alpes**

8 ter rue Capitaine de Breffon  
05010 Gap Cedex  
☎ 04 92 52 53 28

**CFE de l'URSSAF**

10 boulevard Georges Pompidou  
BP 150  
05008 Gap Cedex  
☎ 04 92 53 11 93  
www.urssaf.fr

**CFE du Greffe du Tribunal de commerce**

Place Saint Arnoux BP 140  
05004 GAP Cedex  
☎ 04 92 51 01 92

**CFE des impôts**

Centre des impôts dont dépend le siège social de l'entreprise

**Vaucluse****CCI Avignon et Vaucluse La Maison de l'Entrepreneur**

275 Chemin de la Cristole  
84000 Avignon  
☎ 0811 560 200  
Carpentras : ☎ 04 90 14 10 38  
Cavaillon : ☎ 04 90 14 10 43  
Orange : ☎ 04 90 14 10 46

**Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse**

35 rue Joseph Vernet  
84000 Avignon  
☎ 04 90 80 65 65  
☎ 04 90 80 65 50/51 (CFE)  
www.cm-avignon.fr

**Point-Info Installation du Vaucluse**

Maison de l'Agriculture  
Site Agroparc  
84912 Avignon cedex 9  
☎ 04 90 84 37 55

**CFE de l'URSSAF**

5 rue François-1er  
84048 Avignon Cedex 9  
☎ 04.90.13.57.95

**CFE du Greffe du tribunal de Commerce**

Palais de Justice  
20 rue Edouard Millaud  
13150 Tarascon  
☎ 04 90 91 46 00

**CFE des impôts**

Centre des impôts dont dépend le siège social de l'entreprise

**AIDES EUROPEENNES**

L'Europe soutient les porteurs de projet via plusieurs initiatives destinées à les épauler financièrement.

- le **Mécanisme en faveur des PME Innovantes et à forte Croissance** (MIC) (apport de capitaux en phase de création puis d'expansion).

- le **Dispositif de Renforcement des Capacités** (action Capital Amorçage et action Partenariat)

- le **Mécanisme de garantie PME** (garantie de prêts pour les petites et très petites entreprises).

- Les prêts de la **BEI** (Banque Européenne d'Investissements)

- Les investisseurs formels : Business Angels, désormais regroupés au sein de l'**EBAN** (European Business Angels Network).

- Les **aides régionalisées** : aides que l'Union européenne distribue aux régions, qui les redistribuent ensuite aux TPE et aux PME ayant besoin d'investissements. - **JEREMIE** ou les ressources européennes communes pour les PME, vise à améliorer l'accès au financement des TPE et des PME dans les régions les moins développées (garanties au crédit et financements en fonds propres et en capital-risque).

⇒ EN SAVOIR PLUS

**Med2Europe Méditerranée Technologies**

22 rue Sainte Barbe  
BP 92018  
13201 Marseille Cedex 01  
☎ 04 91 14 05 60  
www.mediterranee-technologies.com  
Des conseillers technologiques reçoivent les (futurs) entrepreneurs : conseils notamment en matière d'accès aux aides publiques.

⇒ CARNET WEB  
http://ec.europa.eu  
www.entreprise-europe-network.ec.europa.eu  
www.crijpa.com  
[Relais Europe Direct et Eurodesk]

## Politique des collectivités territoriales

### → CONSEIL REGIONAL PACA

#### Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Hôtel de Région  
27 place Jules Guesde  
13481 Marseille Cedex 02  
☎ 04 91 57 50 57  
www.regionpaca.fr

L'action de la Région dans le domaine économique tend à faciliter la création d'emplois durables dans le cadre du Plan Régional pour l'Emploi (PRE).

⇒ Soutien à la création d'entreprises par le biais du **Prêt Régional à la Création d'Entreprise (PRCE)**. (voir Paragraphe Aides financières), également un prêt à la reprise et transmission d'entreprise (PRTE) (entreprises de moins de 250 salariés).

⇒ Contribution à l'émergence et au développement d'activités répondant aux principes du « développement durable », particulièrement dans les domaines de l'économie sociale et solidaire et de l'environnement. Plus généralement, il s'agit des projets économiques débouchant sur la création d'une activité nouvelle d'utilité sociale et financés sur fonds publics et/ou privés.

Bénéficiaires :

associations, coopératives et Sociétés coopératives d'intérêt collectif (S.C.I.C) participant à la création d'une activité nouvelle dans ce domaine, directement ou en accompagnement. Le financement de la Région est plafonné à 50 % du montant global des actions menées.

⇒ La Région aide également financièrement les communes ou regroupements de communes à faciliter l'installation d'entreprises sur leur territoire (pépinières d'entreprises).

Source :

Site du Conseil Régional PACA

### → CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE

#### Conseil général des Bouches-du-Rhône

##### Direction de l'Economie et de l'aménagement du territoire

Hôtel du Département  
52 avenue Saint Just  
13256 Marseille Cedex 20  
☎ 04 91 21 22 32  
www.cg13.fr

**Soutien aux structures** qui, par leur action, accompagnent celles et ceux qui entreprennent :

- **Les associations à caractère économique** accueillent et accompagnent les créateurs d'entreprises.

- **Les pépinières d'entreprises** (voir Paragraphe Hébergement).

- **Les plates-formes d'initiative locale** (voir ci-dessus Réseau France Initiative et l'association PACA Entreprendre).

**Partenariat** avec la CCIMP pour la création et le suivi des porteurs de projets.

**Favoriser l'animation économique** et développer la mise en place d'un contexte permettant aux entreprises de croître dans les meilleures conditions avec l'agence de développement économique **Provence Promotion**

**Encourager les créateurs** d'entreprises avec le **Prix Créa13**, prix départemental aux créateurs d'entreprises et d'emplois. (voir Paragraphe Aides financières)

Source :

Site du Conseil Général 13

### A SAVOIR

#### Politique départementale en faveur de l'économie sociale et solidaire

Le Conseil général des Bouches du Rhône a décidé de se doter d'une délégation dédiée à l'économie sociale et solidaire ouvrant la voie à la mise en place d'une politique départementale spécifique.

Objectifs :

s'investir dans un champ économique qui contribue à la création d'emplois tout en répondant à des critères d'utilité sociale, de développement durable et de solidarité. Des projets en lien avec les enjeux majeurs de société.

#### ⇒ Créer un environnement favorable à l'émergence des projets

- par un soutien au réseau départemental d'appui, de conseil et d'expertise des entreprises solidaires ;

- par l'accès aux outils de la finance solidaire : fonds de contrat d'apport associatif, garantie d'emprunt, apport en fonds propres, fonds commun de placement, complétés récemment par un fonds d'amorçage des projets ;

- par l'acquisition de nouvelles compétences commerciales ;

- par le soutien à l'hébergement collectif à l'image de la création d'une pépinière dédiée aux entreprises de l'ESS, dotée de services mutualisés à coûts partagés.

#### ⇒ Le projet Reprise et transmission solidaire d'entreprises (RETS)

RETS est un projet construit par cinq organismes de l'Economie Sociale (URSCOP, Espace Liberté Développement, Energies Alternatives, ESIA, Collège coopératif Paca) et soutenu par le Conseil général, le Conseil régional, la Caisse d'Epargne, le Crédit coopératif et l'Europe. Il vise à faciliter la transmission d'entreprises artisanales, dont les dirigeants s'apprentent à partir à la retraite au profit de repreneurs exclus du marché de l'emploi. Ce rapprochement entre cédants et repreneurs s'appuie sur des outils d'interventions adaptés, en matière de fiscalité, de formation,

d'expertise financière, d'accès aux financements bancaires...

Autres actions :

Création de crèches interentreprises gérées sous statut coopératif, contribution au développement des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), actions de maîtrise de la demande d'énergie en habitat social et de promotion des énergies renouvelables...

⇒ EN SAVOIR PLUS

Conseil Général des Bouches du Rhône  
Direction de l'Economie et de l'Aménagement du Territoire  
52 avenue de Saint Just  
13256 Marseille cedex 20  
☎ 04 91 21 22 16

## → CONSEIL GENERAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

### Conseil Général des Alpes de Haute-Provence

13 rue du Docteur Romieu BP 216  
04000 Digne-les-bains  
☎ 04 92 30 05 22  
www.cg04.fr

⇒ **Le pacte pour l'emploi** a pour finalité de doper l'attractivité économique du territoire. Pour cela, il a renforcé les dispositifs d'aide à l'accompagnement, la création et la reprise d'entreprises.

⇒ **Aides aux entreprises** : les aides au commerce et à l'artisanat en milieu rural, le soutien à la création ou la modernisation d'une entreprise, les aides dans le domaine de l'agroalimentaire, les aides à l'investissement immobilier, les aides à l'achat de terrain ou d'aménagement paysager, les aides pour réaliser les études et monter les dossiers techniques. Secteurs visés : industrie, commerce et artisanat, tourisme, agriculture et Economie sociale et solidaire

⇒ **Soutien aux Plates Formes d'Initiatives Locales** qui apportent une aide importante aux porteurs de projet grâce à l'octroi de prêts et à l'apport d'une aide technique dans leur démarche.

Source :

Site du Conseil Général des Alpes de Haute Provence

## → CONSEIL GENERAL DES HAUTES ALPES

### Conseil général des Hautes-Alpes

Hôtel du département  
Place Saint-Arnoux  
BP 159  
05008 Gap Cedex  
☎ 04 92 24 24 42  
www.cg05.fr

⇒ **Aides aux entreprises et associations** : dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, la convention de partenariat signée le 12 septembre 2008 avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur a confirmé la nécessité d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques, de soutenir la création et la reprise d'entreprises et de participer ainsi à la création et au maintien d'emplois durables dans le département (toutes les aides aux entreprises sur le site du Conseil Général).

⇒ **Création d'une agence économique Hautes Alpes Développement (HAD)** pour l'intégration des entreprises dans le tissu économique local et l'accompagnement dans l'installation. Certaines filières sont particulièrement développées : l'électronique, l'aérien, les énergies renouvelables et l'agro-alimentaire : www.had.fr

⇒ **Consultation** de la liste des locaux et terrains disponibles à destination des entreprises sur : www.immopro05.fr.

⇒ **Participation aux missions des plates-formes d'initiative locale** (voir ci-dessus Réseau France Initiative).

Source :

Site du Conseil Général des Hautes Alpes

## → CONSEIL GENERAL DU VAUCLUSE

### Conseil général de Vaucluse

Hôtel du Département  
rue Viala  
84 909 Avignon Cedex 9  
☎ 04 90 16 15 00  
www.cg84.fr

⇒ **Vaucluse Développement**, l'agence de développement économique du Vaucluse (favoriser les implantations d'entreprises et les investissements sur le département de Vaucluse)

⇒ **Réseau Local d'Accueil (RLA)** : regroupe tous les acteurs et toutes les actions en faveur des entreprises et des créateurs : accueil, aide au montage des dossiers, réunions d'information, formations adaptées aux besoins du créateur, une aide à la recherche de financements, conseils gratuits d'experts (experts-comptables, notaires, avocats, assistance aux formalités administratives).

Le Réseau Local d'Accueil aide à la création de Très Petites Entreprises (TPE) durables et à la reprise d'entreprise. Il aide les porteurs de projet avant et après la création de leur entreprise et facilite les démarches en proposant un service de proximité pour accompagner et suivre pendant 2 ans les entreprises créées.

L'animation du RLA est assurée par le Conseil général de Vaucluse.

⇒ **Trophées de la Création** et reprise d'entreprise en Vaucluse, prix organisé par le Réseau local d'accueil 84, (voir Paragraphe Aides financières).

### Réseau Local d'Accueil

Conseil général de Vaucluse  
Direction de l'Economie  
Rue Viala  
84909 Avignon Cedex 9  
☎ 04 90 16 14 74  
www.rla84.fr

## → COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

### Hôtel de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

932 avenue de la Fleuride  
ZI des Paluds BP 1415  
13785 Aubagne cedex  
☎ 04 42 62 85 32 / 04 42 62 80 00  
www.agglo-paysdaubagne.com

### La Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile conduit une action multiforme :

- Création et développement de sites d'activités : acquisition, aménagement, amélioration.
- Accueil, implantation et accompagnement des entreprises : conseil, aide technique, études, aides institutionnelles.

•Animation du tissu économique.

•Prévention /défaillance des entreprises

Un service gratuit et confidentiel dès l'apparition des premières difficultés.

Le 3ème lundi de chaque mois à partir de 14h sur RDV à la

Maison de la Justice et du droit du Pays d'Aubagne : ☎ 04 42 36 98 10

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter **les services**

**économiques**: ☎ 04 42 62 85 32

## → VILLE DE MARSEILLE

Afin de promouvoir le maintien et la création d'entreprises sur son territoire, la Ville de Marseille s'est chargée des missions suivantes :

⇒ **Aider les entreprises existantes à se développer**

⇒ **Accompagner la création d'activités nouvelles, et en particulier :**

- mener une étude-action pour améliorer l'accès aux dispositifs existants d'accompagnement à l'installation d'activités nouvelles

- soutenir le projet de développement de l'offre d'immobilier d'entreprise (pépinières) en direction des petites entreprises et des entreprises d'insertion

- se donner les moyens de faire émerger et d'accompagner en amont des projets d'activités portés par les habitants, par le soutien à la mise en place d'une équipe opérationnelle d'animation économique chargée de mettre en œuvre :

- fonction de repérage, d'accueil, d'émergence et d'accompagnement de projets à l'amont débouchant sur la création d'activités ;

- fonction de veille par rapport aux opportunités de création d'activités

Source :

Site du service Politique de la ville de Marseille **www.polville13.net**

## → MARSEILLE PROVENCE METROPOLE - MPM

### Service aux entreprises Direction du Développement Economique et des Affaires Internationales

Immeuble CMCI  
2 rue Henri Barbusse  
13001 Marseille  
☎ 04 95 09 50 00

La communauté urbaine agit pour ses 18 communes dont Marseille et conduit une politique de service aux entreprises.

**-Accueil personnalisé** proposé aux entrepreneurs qui arrivent sur la communauté urbaine avec proposition de mobilisation des partenaires, de sites d'implantation et accompagnement dans les procédures.

Source :

Site MPM

www.marseille-provence.com

## Informations complémentaires

### ANNUAIRES - GUIDES

#### Chambre régionale Economie sociale

##### CRESS PACA

19 rue Roux de Brignoles

13006 Marseille

☎ 04 91 54 96 75

www.cresspaca.org

-Annuaire de toutes les structures œuvrant pour la création d'activités (consultable en ligne)

-Guide des Fondations (téléchargeable en ligne ou à commander par téléphone)

-Observatoire du secteur Economie Sociale en PACA.

-Organisation du Mois de l'ESS en novembre

#### MSD - Marseille services développement

63 rue de Forbin

13002 Marseille

☎ 04 96 11 62 50

www.marseille-msd.org

Plusieurs champs d'intervention, dont :

- appui à la création de services à la personne (information, formation : « Six jours pour entreprendre », PROservices : centre d'animation et de ressources numériques, accompagnement individualisé)

- développement et émergence de nouvelles pistes d'activités créatrices d'emploi dans les domaines de l'économie sociale et solidaire et des services aux particuliers.

#### Portail de l'économie du Pays d'Aix

http://energies-de-la-victoire.com

Annuaire de structures aidant à la création et à la reprise d'entreprise, informations sur les entreprises de la Communauté du Pays d'Aix.

Les acteurs publics et associatifs, sous l'égide de la Communauté du Pays d'Aix (CPA), proposent le portail de l'économie du Pays d'Aix afin d'identifier les interlocuteurs qui accompagnent les projets de création, d'implantation et de développement d'entreprises.

Thèmes : s'implanter, créer, se former, travailler, les institutions, les entreprises et les groupements d'entreprise...

### MEMENTO

#### • Pour tout savoir sur la création d'entreprise

##### www.apce.fr

Déjà cité, le site de l'Agence pour la création d'entreprise met tout en ligne pour aider le futur créateur, de l'émergence du projet aux formulaires de budget prévisionnel, (possibilité d'abonnement gratuit à *La Lettre* de l'APCE /publication quotidienne).

*Site incontournable, à consulter tous les jours, régulièrement mis à jour et parfaitement fiable.*

##### www.lentreprise.com

Portail (conseils, services) sur l'entreprise, dont une bonne partie sur la création.

#### • Pour les aides financières

##### www.aides-entreprises.fr/accueil.php

Gratuit et constamment remis à jour, ce site donne accès à de nombreuses aides financières publiques (moteur de recherche cartographique/Répertoire des aides en fonction des régions). Informations détaillées sur les aides mobilisables au plan régional, départemental ou local ainsi que les coordonnées précises des services gestionnaires de ces aides.

#### • Pour les statuts

##### Rappel:

le choix doit intervenir à la fin du montage de l'activité, il résulte des recherches, et éventuellement des tests faits tout au long de l'élaboration du projet.

##### www.annexx.com/domistatuts.htm

Sur le site de cette société, panorama de statuts juridiques très bien fait.

##### www.canam.fr

Site de l'assurance maladie des professions indépendantes : aide à choisir le statut fiscal et juridique du dirigeant et de l'entreprise et la protection sociale appropriée, en comparant les avantages et inconvénients de chacun. Nombreux tableaux de synthèse très pratiques.

#### Ordre des experts-comptables

Tour Méditerranée

65 avenue Jules Cantini

13298 Marseille Cedex 20

☎ 04 91 16 04 20

www.experts-comptables-pacac.fr

Information et conseils

Création, développement, reprise et transmission d'entreprise

Zone(s) d'intervention :

Région Marseille, PACA, Corse

#### • Pour protéger son idée

##### INPI

32 cours Pierre Puget

13006 Marseille

☎ 0820 213 213

sur rendez-vous au ☎ 04 91 59 92 95

www.inpi.fr

Brevets, marques, dessins,

modèles...possibilité de consulter

des bases de données pour savoir s'ils sont déjà utilisés.

Permanences :

à Aix en Provence sur rendez-vous :

☎ 04 91 59 92 95

à Arles (CCI) sur rendez-vous :

☎ 04 90 99 08 06

#### • Accompagnement bénévole

##### AGIRabcd

Association de chefs d'entreprise volontaires et bénévoles qui proposent de faire partager leur expérience en matière de création et de management d'entreprise :

www.agirabcd.org

##### Bouches du Rhône

##### AGIRabcd

Maison des Associations

Boite 216

93 la Canebière

13001 Marseille

##### AGIRabcd

La Maison de la Vie Associative

Immeuble Lou Ligoures

Place Romée de Villeneuve

13090 Aix-en-Provence

☎ 04 42 17 97 00

##### Alpes de Haute Provence

##### AGIRabcd

Maison des Associations

Mairie

04000 Digne-les-bains

1er lundi 9h-12h

☎ 04 92 31 50 92/06 87 46 02 39

##### EGEE Provence

6 impasse Saint-Michel

04860 Pierrevert

☎ 04 92 72 50 22

www.egee.asso.fr

Association de chefs d'entreprise bénévoles retraités

## CARNET WEB

### **www.generation-entreprendre.com**

Initié en 1999 par le Service Public de l'Emploi (DRTEFP, ANPE, AFPA), Génération Entreprendre est un forum consacré à la création et à la reprise d'entreprise. Ce salon grand public est destiné à aider le futur chef d'entreprise à structurer sa démarche de création et à concrétiser son projet.

Depuis 2003, ces forums sont pilotés par l'association Génération Entreprendre dont la vocation est de favoriser la création et la reprise d'entreprise par l'organisation et/ou la promotion d'événements spécifiques permettant la rencontre entre les professionnels de la création d'entreprise. Cette manifestation permet aussi d'améliorer la lisibilité des acteurs, des règles et des dispositifs liés à la création et à la reprise d'entreprise. Organisé chaque année dans chaque région (en général, en mars ou avril à Marseille).

### **www.caravanedesentrepreneurs.com**

Tout sur les reprises et transmissions d'entreprises, cette manifestation est un salon itinérant, qui a lieu chaque année en mars/avril et septembre.

### **http://marchesdufutur.blogspirit.com**

blog des experts-comptables sur les activités qui marcheront dans le futur.

Voir aussi le site de l'APCE (Agence pour la création d'entreprise) qui publie les nouvelles idées d'entreprise : **www.apce.fr**

### **www.bnoa.net**

Site des Chambres des métiers et de l'artisanat : Bourse nationale d'opportunités artisanales (reprise/transmission d'entreprises artisanales); recherche par régions, départements ou activités.

### **www.souslelogo.com**

Agence de communication pour les logos, noms de société... ; beaucoup de conseils.

**Souslelogo** est le 1er site consacré aux signatures de marque et aux claims (slogans) publicitaires. Parmi les services proposés : une base de données accessible en ligne pour vérifier la disponibilité d'une signature en France ou à l'étranger ou connaître les signatures d'une marque ou d'un secteur d'activité.

### **www.innotex.fr**

Incubateur : appel à projets pour création d'entreprise dans le domaine du textile (dotation et prix).

### **www.creatests.com**

Ce site propose des études de marchés en ligne (payant).

### **www.legifrance.gouv.fr**

Textes parus au Journal Officiel, conventions collectives ...

D'autres informations  
en ligne sur notre site  
**www.crijpa.com**